

LES PERSONNES SOBRES DEVRAIENT ENTRER DANS LES SOCIÉTÉS D'ABSTINENCE TOTALE POUR SYMPATHISER AVEC CEUX QUI ONT A SOUFFRIR A CAUSE DES BOISSONS ENIVRANTES, ET QUI ONT BESOIN DE L'ABSTINENCE TOTALE POUR SE RELEVER.

Cercles Antialcooliques Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

FLEURS!

POUR TOUTES OCCASIONS:

- Mariages
- Banquets
- Anniversaires
- Naissances
- Deuils

RODRIGUE Fleuriste

Tél. 318-W LAC-MEGANTIC

REDACTION ET ADMINISTRATION A LAC-MEGANTIC

L'ÉCHO de FRONTENAC

Pharmacie BLAIS ENRG. PRESCRIPTION AGENCES REXALL et DOROTHY GRAY Livraison gratuite TEL. 247

28e année, No 9

Autorisé comme envoi postal de la 2ième classe Ministère des Postes Ottawa

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, jeudi, 18 janvier, 1957

Organe de la Ville de Lac-Mégantic et de la région

Ls-Philippe POULIN, directeur



CHRONIQUE POLICIÈRE

Accidents d'autos

Mercredi le 9 janvier, sur la rue Frontenac alors que M. Robert Thombs se disposait à stationner, une auto conduite par M. Gaston Bolduc filait dans la même direction et vint heurter sa voiture au passage.

Le 13 janvier, rue Salaberry, l'automobile de M. Lucien Bilodeau faisait marche-arrière lorsque passa l'auto de M. Lucien Trépanier; il y eut collision entre les deux véhicules.

Le 14 janvier, un camion conduit par M. Bertrand Godbout, de St-Samuel, filait rue Salaberry pour s'engager dans la rue Agnès, lorsque l'automobile de M. Martin Bégin, de St-Martin, arriva au viaduc. Il y eut collision.

Le même jour, un camion propriété de M. Henri Latulippe et conduit par M. Georges Martin s'en venait dans la ruelle du C.P.R. alors qu'en sens inverse filait une automobile conduite par M. Lionel Bédard, de St-Jean Vianney.

Feux

Cette période de la dernière huitaine a été plutôt paisible chez nos pompiers. En effet, deux appels seulement furent enregistrés dont un le 13 janvier à 8 h. 45 a.m., faisant accourir nos pompiers chez M. Henri Gagnon, 65 Rue Cousineau, pour un feu de tuyau.

Le 14 janvier c'est à la résidence de M. Léo-Paul Compagnat, 87 rue Lemieux, que nos sapeurs furent appelés, à 6 h. 50 p.m. Il s'agissait d'un feu de cheminée et de tuyau qui était sous contrôle dès 7 h. 15.

Mise au point

On nous prie de publier un détail en marge de l'incendie qui s'est déclaré à la résidence de M. et Mme Jean-Luc Hamel, la semaine dernière, nouvelle à laquelle nous avons fait écho dans notre dernière édition.

Parcomètres

Le chef Jean Ste-Marie nous prie de publier les articles 7, 8, 11 et 14 du règlement No 234, des parcomètres, exprimant son fervent désir de voir notre population posséder parfaitement la signification de tous ces articles et ce dans le plus grand intérêt de tous:

ARTICLE 7: Lorsqu'un véhicule sera stationné dans un espace adjoint à un compteur de stationnement en conformité avec les dispositions de ce règlement, l'opérateur du dit véhicule devra en occupant le dit espace de stationnement, déposer ou faire déposer immédiatement une pièce de cinq sous ou une pièce de un sou, de la monnaie canadienne dans le compteur et devra mettre le compteur en marche et à défaut de déposer une pièce de monnaie de cinq sous ou d'un sou, et de mettre de compteur en marche sera considéré comme une infraction à ce règlement et cette personne sera passible de la peine prescrite dans l'article 14, de ce règlement.

LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION POUR LES AVEUGLES

De passage à Lac-Mégantic, aujourd'hui mercredi M. Fernand Bégin, de St-Georges, organisateur pour l'Institut National Canadien pour les Aveugles, nous informait de la nouvelle d'une prochaine souscription dans la région de Frontenac en faveur de cet important mouvement.

Cette année encore c'est le club Lions de notre ville qui prendra l'initiative de cette campagne. Au cours d'une communication que nous avions avec le président de cet organisme M. George Komery, ce dernier nous déclarait que la date de la souscription n'avait pas encore été arrêtée, mais qu'elle serait connue mercredi de la semaine prochaine, lors de leur assemblée régulière.

LAC-MEGANTIC FERA GÉNÉREUSEMENT SA PART POUR LES REFUGIÉS HONGROIS

C'est en effet une part généreuse que se propose de faire la population de Lac-Mégantic pour venir en aide à ceux qui ont pris l'initiative de ce grand mouvement de charité et de bon accueil à l'endroit des Hongrois qui sont arrivés en notre pays en si grand nombre, depuis quelque temps.

Disons d'abord que tout récemment, plus précisément la semaine dernière un contingent de ces réfugiés était accueilli à Sherbrooke; ils étaient au nombre de 46, nous a-t-on dit. Sur ces 46 qui furent dirigés vers différents centres des Cantons de l'Est, trois furent accueillis en notre ville même.

On s'occupa même d'assurer, au couvent de Notre-Dame de la Visitation de notre ville, la rentrée de la fillette hongroise Mlle Elisabeth Szidor, 9 ans qui fréquente aujourd'hui cette institution et pour laquelle on s'est assuré les volumes nécessaires à son instruction.

Les représentants de notre ville sont revenus chez nous accompagnés de trois réfugiés hongrois dans les personnes de Mme Marguerite Szidor et sa fillelette Elisabeth originaire de Budapest et Mme Anna Vitez, native de Nyregyaza, de la banlieue de Budapest.

Madame Georges Richard meurt presque centenaire

C'est sans contredit une des plus âgées personnes de notre ville, qui vient de mourir au "Foyer des Vieux" cette semaine. Dimanche, le 13 janvier, Madame Georges Richard rendait son âme à Dieu à l'âge avancé de 98 ans 11 mois et 13 jours.

La défunte avait contracté mariage à Red Lake, de l'Ouest Canadien, où elle demeura durant nombre d'années. Depuis 58 ans, toutefois, elle demeurait à Lac-Mégantic.

Une course de-ski mouvementée

C'est ainsi, nous semble-t-il que nous devons qualifier cette randonnée faite sur le Lac-Mégantic dans l'après-midi de dimanche dernier, par trois jeunes gens de chez nous MM. Gérald Roy, Jacques Laroche et Gerry Thompson.

Nos jeunes sportifs s'assurèrent les services d'un jeep et c'est M. Jacques Laroche propriétaire d'un tel véhicule qui s'offrit à favoriser l'excursion.

Nous profitons de l'occasion pour lancer un appel à la prudence chez notre jeunesse. Combien de fois en ces dernières années, de telles expériences imprudentes n'ont-elles pas exposé la vie de nos jeunes gens? Espérons que cette leçon apprendra à tous qu'on ne doit pas s'engager sur le lac, à des endroits dangereux ou encore sur des surfaces dont on ne connaît pas exactement la résistance, la solidité.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval. Rarement, dans l'histoire de notre pays, page n'a été aussi froidement écrite, par Dame Température.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval. Rarement, dans l'histoire de notre pays, page n'a été aussi froidement écrite, par Dame Température.

(suite à la page 5)

SUR LE PONT D'AGNES

Ca marche! Oui, c'est le temps de le dire, ça marche... sur nos voies ferrées.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

Après les réines du jour des Rois, places aux réines du Carnaval.

LES ELECTIONS MUNICIPALES PROCHAINES

Elections municipales, ces deux mots qui reviennent à l'oreille et sur les lèvres chaque année à cette époque, les élections municipales disions-nous suscitent cette année encore un intérêt non moins grand que celui des années passées.

Notre premier coup de fil a été dirigé vers Son Honneur le maire J. Armand Drouin dont le terme, on le sait, ne sera expiré que l'an prochain.

Nous avons ensuite communiqué avec l'échevin J. A. Roberge, du quartier centre dont le terme expire cette année. L'échevin Roberge nous a déclaré n'avoir "aucun écho à confier à l'Echo, pour cette semaine du moins" ajoutant que des échos il y en aura peut-être mais après l'assemblée du conseil, le 21 janvier prochain.

Nous avons tenté de communiquer avec l'échevin Henri Latulippe, du quartier nord, mais on nous a informé qu'il était en dehors de la ville aujourd'hui.

L'échevin René Paré avec lequel nous venons d'avoir une courte conversation téléphonique nous a déclaré que présentement il n'avait encore pris aucune attitude. On ne connaît tout de même pas d'adversaire à M. Paré, dans le quartier sud jusqu'à ce soir et nous présumons qu'il n'y aura pas de lutte dans ce quartier.

Evidemment, il reste encore plusieurs jours avant le grand jour comme nous le disions plus haut et les situations peuvent changer. L'avenir nous le dira bientôt.

Le souper-causerie du Jeune Commerce remporte un beau succès

M. Jean Lancot, c.a., de Sherbrooke prononce la causerie sur le "Budget Familial" — M. Yves Comtois présente le conférencier que remercie M. Guy Legendre — M. Eloi Guillemette, m.a.l., adresse la parole — Mre Luc-Lin Bourque agit comme maître de cérémonie.

C'est en effet un beau succès M. Marc-André Lemieux, et plus qu'a remporté, dimanche soir, le souper-causerie du Jeune Commerce de Lac-Mégantic, organisée par l'initiative du comité d'Université Populaire dont le président est Mre Luc-Lin Bourque, le député provincial, M. Eloi Guillemette, et Madame Guillemette, M. Yves Comtois, président du Jeune Commerce, M. Paul de l'hôtel Frontenac, propriété de

RECEPTION PAR LES DAMES PATRONNESSES

Les Dames Patronnes de l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic, sont heureuses de vous prier de leur faire l'honneur d'assister à une réception qui sera donnée, dans les salles de l'hôtel Queen's, DIMANCHE LE 10 FEVRIER à 9 heures p.m. Les billets d'entrée à cette soirée sont actuellement en vente et on peut se les procurer en s'adressant à la PHARMACIE COMTOIS.

Nouvel orgue en l'église de St-Alphonse de Winslow

(DNC) — La paroisse de St-Alphonse de Winslow dans le Comté de Frontenac, vient en effet de faire l'acquisition d'un nouvel Orgue, qui était inauguré à l'occasion de la célébration de la messe de minuit et de la Grande Fête de Noël. Cet orgue a pu être acheté et installé grâce à la générosité d'un bon nombre de donateurs et à

L'ECHO DE FRONTENAC

Journal entièrement dévoué aux intérêts de la Ville de Lac-Mégantic et de la région.

Fondé en 1928

Publié à Lac-Mégantic



Directeur :
L.-PHILIPPE POULIN
Rédaction et Administration :
9, Boulevard des Vétérans
LAC-MEGANTIC, Qué.

Prix de l'abonnement :

CANADA : 1 an \$2.50

ETATS-UNIS : \$3.00

PLUSIEURS BELLES ET INTERESSANTES PAGES DE NOTRE HISTOIRE LOCALE

PAR: ALPHONSE CAUCHON

Présentation de la Société St-Jean Baptiste de Lac-Mégantic

(SUITE)

1926, 17 octobre: Des réparations considérables, plus considérables qu'on avait prévues, ont été faites à l'intérieur et à l'extérieur de l'église, entraînant une dépense de \$47,869.11. Un grand bazar a été tenu pour aider à payer l'orgue acheté de Casavant; la recette fut de \$6,000.00; mais la dette qui était de soixante-neuf mille dollars est montée à cent dix mille dollars. Une assemblée de paroisse est convoquée pour autoriser un emprunt de consolidation au montant de \$110,000.00. "Attendu que la Paroisse Ste-Agnès du Lac-Mégantic, diocèse de Sherbrooke, a construit, après son érection civile et canonique, un presbytère et une église nécessaire pour les fins du culte paroissial.

"Attendu que les travaux ont été faits par la Fabrique et qu'à cette fin, la Fabrique a dû emprunter des deniers et contracter des dettes pour une somme totale de \$85,000.00; "Attendu que depuis la construction de cette église il a été nécessaire de faire des réparations qui se montent à \$45,000.00; "Attendu que ces édifices ont servi à l'usage auquel ils étaient destinés et que la Fabrique de la dite paroisse en a pris possession; "Attendu qu'il est opportun et nécessaire que la Fabrique de la dite Paroisse consolide sa dette et l'amortisse; "Attendu qu'à cette fin il est nécessaire qu'une émission d'obligations soit faite et que ces obligations soient remboursées aux termes et conditions que la Fabrique de cette Paroisse jugera convenables; Il est par la présente résolution décrété et statué comme suit, savoir:

1.—Le Curé et les Marguilliers de la Fabrique de la Paroisse Ste-Agnès du Lac-Mégantic diocèse de Sherbrooke, sont par la présente, autorisés à émettre des obligations pour une somme ne dépassant pas \$110,000.00 signées par le Curé et le Marguillier en charge et quant au reste comportant les termes et conditions jugés convenables par la Fabrique. 2.—Le Curé et le Marguillier en exercice sont autorisés par la présente à négocier un emprunt ne dépassant pas \$110,000.00 à un taux d'intérêt ne dépassant pas 5% et aux conditions qu'ils jugeront convenables; 3.—Monsieur le Curé et Monsieur le Marguillier en exercice sont autorisés par la présente à hypothéquer l'église, le presbytère et les terrains sur lesquels ils sont construits, de même que toutes autres bâtisses appartenant à la Fabrique de la dite paroisse en faveur du fiduciaire qui sera nommé pour exécuter la fiducie et aux porteurs d'obligations les propriétés de la Fabrique ci-après énumérées.

Cet emprunt de \$110,000.00 fut contracté par l'entremise des banquiers Hamel, Fugère & Cie, Ltée de Québec.

1927, 3 juillet: Une assemblée de paroisse autorise la Fabrique à accepter la cession faite par la municipalité du village de Mégantic, il y a une trentaine d'années, d'une partie de la rue du Moulin et sur laquelle est construit le presbytère; 1927, 20 août: avec le produit de souscriptions des paroissiens, la Fabrique, achète, pour le cimetière Ste-Agnès, de la fonderie de Ste-Croix de Lotbinière, un Calvaire, \$930.00, de St-Sébastien, une base en granit, pour le Calvaire, \$1,008.88. Des travaux considérables de restauration avaient été faits, au cours de l'été, au cimetière, grâce au dévouement et sous la direction de M. l'abbé Roch Poitras, vicaire; 1927, 19 septembre: Bénédiction du Calvaire du cimetière par M. le curé J.-D. Bernier et du Chemin de Croix, du cimetière, par le Rév. Père Antonino, f.m.; 1927, 24 septembre: M. le curé Bernier bénit la nouvelle chapelle du collège et y célèbre la première messe; 1928, 1er janvier: La Fabrique nomme M. D. Lebrun et le fait assermenter pour faire la surveillance dans l'église durant les offices; 1929, 11 février: Au couvent on fête les noces d'argent de vie religieuse de la Rév. St-Louis d'Anjou, supérieure; 1929, 23 mars: Décès de M. le curé J.-D. Bernier, dans son presbytère, à l'âge de 63 ans; 1929, 26 mars: Funérailles de M. le curé Bernier, Mgr Emile Vincent, officie. Inhumation dans le cimetière Ste-Agnès. Après la mort de M. le curé Bernier, M. l'abbé Roch Poitras vicaire, fut nommé desservant de la paroisse, jusqu'à la nomination de M. l'abbé J.-Arthur Bonin, le 25 mai 1929.

Les Vicaires qui ont aidé M. le curé Bernier à Ste-Agnès sont: MM. les abbés Lucien L'Heureux, J.-P.-S. Tremblay, Victor Lanoue, M.-Eugène Labrosse, P.S.S. et Roch Poitras.

Les MARGUILLIERS

1919, 29 décembre: M. Arsène Lavoie; 1919, 25 décembre: M. Cyrille Fortier; 1920, 26 décembre: M. Gédéon Lessard; 1921, 30 janvier: M. Ernest Legendre (pour remplacer M. Arsène Lavoie qui venait de quitter la paroisse pour St-Guillaume); 1921, 25 décembre: M. Cyrille Roy; 1922, 25 décembre, M. Alphonse Gagnon; 1923, 30 décembre: M. DeLourdes Lippé; 1924, 28 décembre: M. J.-Zéphirin Roy; 1925, 25 décembre: M. Joseph Grondin; 1927, 2 janvier: M. Arthur Vallée (décédé accidentellement en 1928); 1928, 1er janvier: M. Alphonse Cauchon; 1929, 1er janvier: M. Eugène Huard (pour remplacer M. Arthur Vallée); 1929, 1er janvier: M. Théodore Turmel.

(à suivre)

VITRERIE DE MEGANTIC ENRG.
(Megantic Plate & Window Glass)

est à votre disposition et vous invite de lui confier vos achats de

MIROIRS - DEVANTURES DE VERRE POUR FACADE
DE MAGASIN - VITRES D'AUTOMOBILES
DESSUS DE MEUBLES EN VERRE, etc

Nous repeinturons les vieux meubles et leur donnons l'apparence de neufs avec la fameuse peinture "ROXATONE"

Nous vendons les appareils de télévision
"FLEETWOOD"

Nos prix sont des plus raisonnables; venez nous voir

11 rue Salaberry Tél. 322 Lac-Mégantic sud

On fête Mère Bourgeois

"A chaque jour suffit sa peine,
sa demi-lumière
et son cantique"...

Vendredi dernier, à Notre-Dame-de-Fatima, Dieu a voulu mettre dans notre journée beaucoup de demi lumière et de cantiques. Toute lumière apporte de la joie et chaque joie a ses reflets qui pour nous se sont transformés en une belle étoile: cette étoile est Marguerite Bourgeois qui fonda l'École en notre pays.

En son honneur, nous avons réalisé une petite saynète, "La journée de Marguerite" une légende de Cécile Chabot. Cette légende nous montre l'ardeur de Marguerite à commencer tout de suite sa journée, "sa grande journée sans aube ni crépuscule, sa grande journée qui rejoindra l'éternité et s'y fondera dans le soleil de Dieu". Et c'est les yeux grands ouverts, les mains libres, le coeur rempli de foi, d'espérance et de charité que Marguerite entra dans l'Île de Montréal pour y commencer tout de suite sa journée. Aucun obstacle ne l'arrêta et elle réussit même à détourner les ruses des sauvages. Et comme Marguerite était la

reine des enfants de son temps, en ce jour, nous avons élu la Reine des Etudiantes, choisie parmi les élèves de la dixième année, et qui selon nous, doit être une élève modèle accomplissant toujours son devoir d'écolière. Mademoiselle Gilberte Fortin, notre souveraine, fut couronnée par Monsieur le curé Léopold Lemay. Toutes nos félicitations à notre nouvelle reine, souhaitons-lui un règne fructueux!

Les élèves de sixième année en hommage à sa majesté la reine exécutèrent une pièce de gymnastique. "La valse des fleurs". La cadence de leurs mouvements, l'agilité de leurs membres nous représentèrent un peu le ballet russe de Monte Carlo.

Et au soir de la journée de Marguerite, le ciel nous laissait voir une traînée d'étoiles lumineuses pour nous faire vivre plus longtemps ces heures mémorables.

Par Michelle BOULANGER,
Élève de dixième année.

Lake Megantic Chronicle

June 14th, 1916

(By: Tom Gordon)

Mr Reul Bouchard, who has been very ill for some months, during the winter, is now well on the way to recovery, and able to be out.

Mr A. A. Berry, Eustice. Me. was in town last week, on business for the Megantic Fish and Game Club, of which corporation he is the superintendent.

Pte. Boutin, son of our well known townsman, Mr. J. Boutin, has been very seriously wounded at the front, the meager information as yet to hand indicates that Pte Boutin has had part of his face shot off.

A recent letter from England referring to the advent of spiritual religion as a result of the Great War, states that very signs of the momentous change are visible there, as nearly all to whom the spiritual awakening and re-birth has come, are on the firing line and in the trenches.

Masters Arthur and wendel Bramhall, sons of Mr A. Bramhall, formerly of this place, and now of Hamilton, Ont. are staying with their uncle Mr C. H. Bramhall, Fifth Range. They have brought their Shetland Pony, and complete outfit, and will remain here for the summer. Their cousin Miss Florence Bramhall accompanied the boys from Hamilton.

Another Veterinary Surgeon, with a Laval Certificate, is opening business in town. Dr Bailey, our present well known "Vet", has been long established here, and has worked up, by his skill and professional ability, a large practice which will doubtless remain loyal to him. But there is a possible opening for another practitioner in that line, especially as our cattle herds are being increased in number, and more and better horses are being brought into this district.

Lieut. J. E. Smith, and his brother Lieut. Walter Smith, Sherbrooke, were in town last week on the business of recruiting for the Eastern Townships Regiment. Unfortunately they had to be recalled home to Sherbrooke by the sad intelligence of the death of their only sister Annie, a beautiful girl of fourteen years. In the absence of all details we are able only to express the deep sympathy of all know them and their widowed mother in the added sorrow they are called upon to bear.

"The rain it raineth every day" and the farmer in becoming almost discouraged in consequence. The lowlands of Ditchfield and Spalding remain so wet that rafts seem more appropriate than plows and harrows, not one quarter of the seeding has been more appropriate than plows and harrows, not one quarter of the seeding has been done in those districts, and even on the higher levels the seasons work has been seriously delayed. Grass lands are looking alright but the grain fields hold out small promise. However it is not yet too late for a change to come o'er the spirit of our dreams and the promise still remains "While the earth remaineth, seed-time and harvest, ... summer and

Mrs Duncan, and Miss Duncan, the sincere sorrow felt for them in the hour of their grief.
(Continued next week)

CHEZ LES FRANCS

Jeudi soir, à 6 h. 30 dans les salles de l'hôtel Frontenac, les membres du Club Les Francs de notre Ville prenaient part à leur premier souper annuel de l'année. La réunion était sous la présidence de M. Joseph-Arthur Poulin, président de cet organisme. M. l'abbé Antoine Sirois, l'animateur du Club, prononça la causerie et comme à l'habitude, l'animateur sut intéresser fortement ses auditeurs. Il fut présenté et remercié par le président Monsieur Poulin. Tour à tour, ce dernier et l'animateur le Révérend Monsieur Sirois, adressèrent des vœux à l'occasion de l'année nouvelle.

Au cours de cette réunion de l'autre soir, on procéda à l'installation des nouveaux officiers pour l'année 1957. Monsieur Huard, présent à la réunion, profita de l'occasion pour parler de l'intéressant mouvement inauguré pour venir en aide aux familles Hongroises. Ailleurs dans cette édition, nous parlons plus longuement de cette oeuvre créée en notre Ville pour tendre la main à ceux que le malheur, la guerre et la persécution ont chassés non seulement de leur toit, mais de leur Ville, de leur Patrie. Franc Huard a suggéré qu'une collecte soit faite à l'issue du souper pour venir en aide aux trois malheureuses réfugiées qu'il a hébergées. Le président du comité de Bienfaisance, Franc Antoine Couture a bien voulu se charger de faire la collecte qui s'est révélée fort généreuse nous informé-t-on.

SOLUTION
CARDA

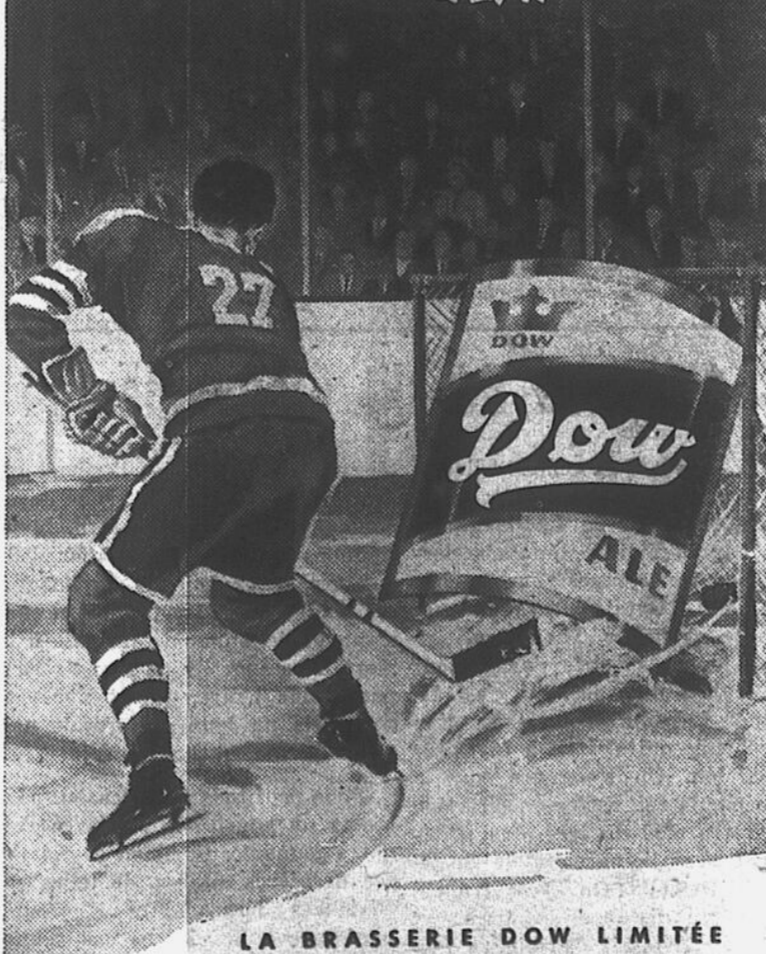
Foie-Reins-Vessie-Digestion
Dans toutes les pharmacies

CONFIEZ-MOI VOS VENTES!

J'informe la population de Lac-Mégantic et de toute la région de Frontenac que je suis à sa disposition pour exécuter, avec compétence et succès, toutes ventes par encans publics ou privés: ménages, roulants, terrains, etc. Votre concitoyen M. Jos. Leblond, huissier et commissaire de la Cour Supérieure, me donne en tous temps son entière collaboration et ainsi, nous vous assurons entière satisfaction. Pour toutes informations, adressez-vous à:

JEAN-MARIE CHAILLER
encanteur bilingue
Lennoxville, P. Qué.
Tél. 7-7587

JOS. LEBLOND
représentant local
29 rue Agnès — Tél. 631
Lac-Mégantic, Frontenac

BONS PREMIERS
EN POPULARITÉ!

LA BRASSERIE DOW LIMITÉE
MONTREAL - QUEBEC - KITCHENER

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr J. EDOUARD LAFLECHE
DENTISTE

9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Tél.: 106

LAC-MEGANTIC

Edifice Lafleche

En face du Bureau de Poste

Dr Viateur Bolduc

Spécialité: Chirurgie générale

Diplômé du Cook-County Hospital de Chicago
Ex-Elève des Hôpitaux de New-York

HEURES DE BUREAU
de 2 à 4 heures p.m. — le soir, de 7 à 8 heures

4, rue Milette

Tél. 218

LAC-MEGANTIC

Dr Jacques Huard, m.d.

Spécialité: Chirurgie générale

Ex-interne et ex-résident certifié en chirurgie du
West Jersey Hospital de Camden, N. J.

Heures de bureau: 11 à 12 a.m. — 2 à 4 p.m. — 7 à 8 p.m.

40, rue Frontenac - C. P. 838 - Téléphone 54

LAC-MEGANTIC

Dr Paul Frescynet

CHIRURGIEN - DENTISTE

Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester

Tél. 30

Au-dessus du magasin J.-A. Roberge & Fils

Lac Mégantic

Cité Frontenac

EXAMEN DE LA VUE

Dr Marcel Couture, O.D.

OPTOMETRISTE

TRAITEMENTS VISUELS

YEUX ARTIFICIELS

Bureau-Résidence: Au-dessus de la Banque Provinciale

LAC-MEGANTIC - Tél. 134

Le Dr Lionel Darche

166, rue King-O., Sherbrooke

YEUX - OREILLES - NEZ - GORGE

GAETAN LEBRUN

ARPENTEUR-GEOMETRE

Tél. 120

LAC-MEGANTIC

Docteur Jos. Aubut

Médecin - Chirurgien

Ex-interne du French Hospital de New-York

100 "A", rue Frontenac

LAC-MEGANTIC

Téléphones: Bureau 104 — Résidence d'été 650-w-3

Frs - X. Paradis, B.A.O.D.

OPTOMETRISTE

examen de la vue - traitements orthoptiques

Bureau: 50, Rue Frontenac, Tél. 373

Résidence: 216, Rue Laval, Tél. 430

Lac Mégantic

Cité Frontenac

MANUEL DE L'INVENTEUR
25¢
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEDEUR EN BREVETS D'INVENTION
934 STE CATHERINE ST. MONTREAL

MEGANTIC TIRE SERVICE ENR.

Vous offre

Ventes

GROS et DETAIL

Pneus - Autos - Camions - Tracteurs

FIRESTONE

Ajustement

IMMEDIAT

sur tous les PNEUS de marque

FIRESTONE

Vulcanisation

GARANTIE 3 MOIS

AUTOS - CAMIONS - TRACTEURS

de toutes marques

Ressemelage

(RECAP)

Pneus - Autos - Camions - Tracteurs
de toutes marques

Garantie de un an — Livraison une semaine

Il nous fait plaisir d'aller chez vous chercher vos pneus. Nous achèterons aussi vos vieux pneus. Nous vous invitons à venir visiter notre atelier

EDIFICE BRULOTTE — Rue McDONALD, LAC-MEGANTIC sud -- Signalez 613

Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 16 janvier 1947)

L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC, RUMEURS D'ELECTIONS: EST MORT: C'est un grand deuil Elles se font de plus en plus qui frappe l'Eglise Canadienne nombreuses à l'approche de l'ex- par la mort de ce grand Cardinal piration du terme de trois éche- archevêque de Québec, Son Emi- vins dans nos trois quartiers. nence le Cardinal Jean-Marie-Ro- drigue Villeneuve, o.m.i. décédé à Los Angeles, Californie, où il passait quelque temps de repos.

HEUREUX GAGNANTS: Le bas de Noël géant mis au tirage par la Légion Canadienne est gagné par M. Fernand Grenier, de St-Ambroise de Milan; un prix de \$ 5.00 a pour gagnant M. Clément Frank.

REELU SECRETAIRE: M. René Deblois est réélu secrétaire de la Ligue des Propriétaires de Lac-Mégantic.

UNE ASSEMBLEE MOUVE- MENTEE A LA LIGUE: On procé- dera aux élections avec les résul- tats suivants: président, M. Jos. Dutremble; 1er vice-président: M. Henri Latulippe; 2e vice-président M. J. L. Boulanger; secrétaire; M. René Deblois; trésorier: M. Clé- ment Lessard; Directeurs: MM. Philias Roy, Albert Choquette, Eu- gène Huard, Albert Lemieux, Al- bany Beaulé, et Elzéar Fortier.

ELECTIONS MUNICIPALES A COURCELLES: M. Albéric Bé- gin succède à M. H.-Louis Bélan- ger comme maire. Aux sièges de conseillers, deux noms étaient en lice: ceux de MM. Ulric Fortin et Arthur Couture et le premier résigna en faveur de Monsieur Couture; dans le rang No 6, les candidats étaient MM. Ronald Couture et Odilon Goulet, Mon- sieur Couture résigna en faveur de Monsieur Goulet; dans le rang 8 sud, M. Antoine Fortier fut élu par acclamation; les autres con- dant à M. Joseph Grondin.

REELU MARGUILLIER: M. Ernest Rodrigue, de notre paroisse est élu marguillier du banc. M. Jos. V. Durand est le marguillier en charge de la paroisse, les autres marguilliers étant MM. Cyrille Blais et Ernest Rodrigue.

IL Y A VINGT ANS: A la demeure de M. et Mme Arthur Giroux, on fête le septième anni- versaire de naissance de Mlle Claire Giroux; un groupe nom- breux d'enfants, garçons et fil- lettes, assistent à cette fête en- fantine. — M. Adolphe Turgeon est élu président de l'Union Ca- tholique des cultivateurs, succe- dant à M. Joseph Grondin.

On fête garde Denyse Brault

Garde Denyse Brault, fille de M. et Mme Albert Brault, de notre ville, a été l'objet d'une fête de départ, jeudi soir le 10 janvier. C'est au club de la Baie des Sables que cette manifestation eut lieu, à l'occasion du départ pour Mont- réal où garde Brault exercera ses fonctions à l'hôpital de Verdun.

Il y eut présentation d'une ma- gnifique gerbe de fleurs par Mlle Huguette Bureau; comme souve- nirs de cette fête intime, on offrit à celle qui s'en va, un magnifique fer à vapeur et un cadran de voyage, présentés par la soeur de l'héroïne, Mlle Lucille Brault. Garde Brault, quoique très émue, on le comprendra, ne sut pas moins trouver les paroles appropriées pour exprimer les sentiments qui l'animaient à ce moment-là et re- mercier sincèrement tous ceux qui avaient pris part à l'organisation de cette fête de son départ.

nous prier de remercier, par la voix de "l'Echo de Frontenac", tous et chacun de ceux et celles qui leur ont accordé de la colla- boration dans l'organisation, parti- culièrement M. Rolland Gagnon.

L'ECHO DE FRONTENAC est heureux de joindre sa voix à celle de tous les parents et des amis de Garde Denyse Brault, pour lui offrir des voeux sincères de suc- cès, de santé et de bonheur dans l'exercice de ses intéressantes fonctions.

L'External Classique de Lac-Mégantic

6ième liste des souscripteurs.

\$ 10.00 : Légion Canadienne
\$ 5.00 : M. Albert Fontaine
\$ 4.00 : M. Alyre Roy.
\$ 2.00 : Mme Adolphe Roy.
\$ 1.00 : MM. Armand Grenier, Albert Poirier, Lucien Roy, Phi- lippe Roy.

LE NETTOYAGE MODERNE ENRG.
vous offre ses services

Faites rafraîchir l'apparence de votre linge. Nous effectuons promptement et à votre satisfaction tout nettoyage, quelle qu'en soit la nature. Nous recevons et livrons votre linge à votre domicile même. — Téléphoner à 126-J.

Le procédé "DURACLEAN" nettoie parfaitement : tapis, meubles recouverts de matériel.

THEOPHILE VALLEE
propriétaire

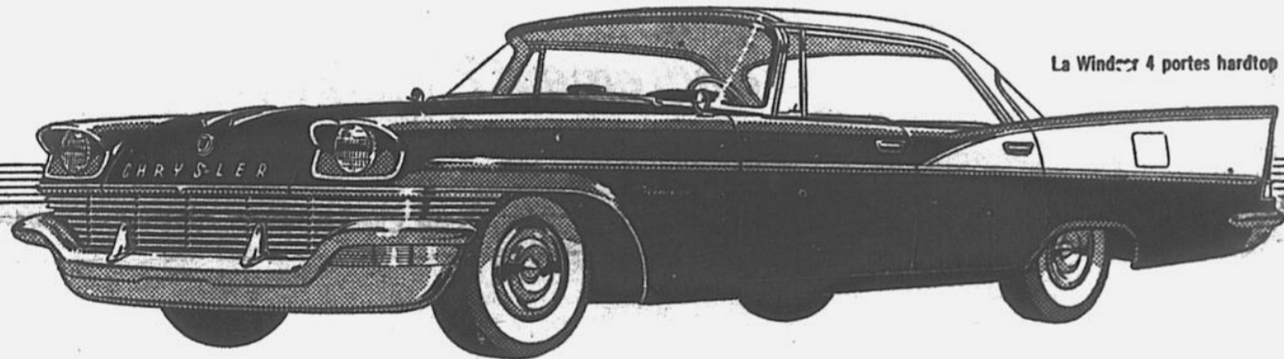
151a, rue Frontenac Lac-Mégantic, Qué.

H. P. CAMPEAU, C. d'A. A.
COURTIER D'ASSURANCES AGREE

Feu - Vie - Automobile - Accident - Maladie

220 RUE LAVAL TEL. 422 B. P. 328

LAC-MEGANTIC



Jamais voiture ne fut aussi merveilleuse, aussi convoitée



la magnifique nouvelle

CHRYSLER '57

La nouvelle Chrysler 1957 mérite indis- cutablement d'être qualifiée de "classique". Ses longues lignes exquises et gracieuses ont une beauté qui ne passera pas de mode. Une beauté éblouissante, digne de notre époque, mais aussi une beauté qui continuera de susciter l'admiration pendant des années à venir.

Et, comme vous vous y attendiez sans doute, la construction de la nouvelle Chrysler est aussi impeccable que son apparence. Chrysler vous apporte cette année de toutes nouvelles améliorations, dont la suspension Torsion-Aire ultra-douce... une remarquable nouvelle transmission automatique à 3 vitesses... et un moteur possédant la plus grande réserve de puis- sance dans l'histoire de Chrysler. Voyez bientôt la nouvelle Chrysler. Nous sommes convaincus qu'elle vous plaira.

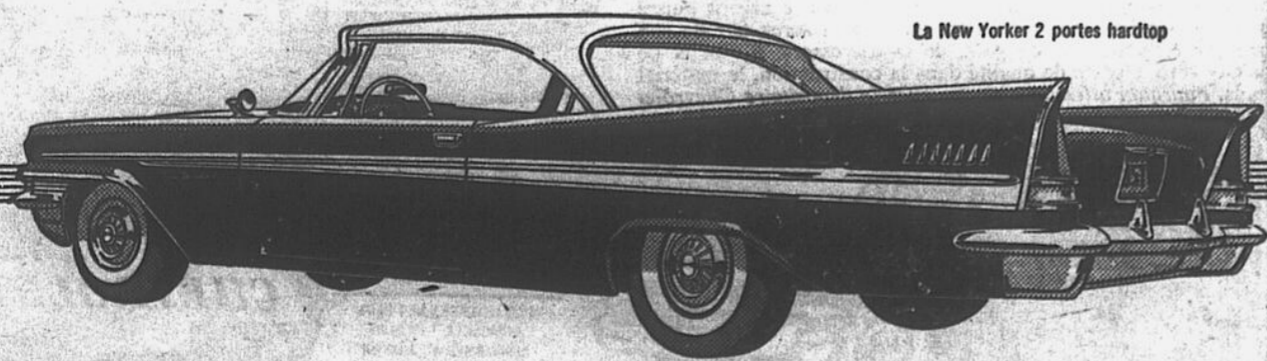
Une nouvelle sensation de mouvement — Dans la Chrysler 1957 à suspension Torsion-Aire, vous ne sentirez aucun tirage de côté dans les virages, aucun cahot même sur les routes les plus mauvaises, aucun plongeon vers l'avant lorsque vous freinez.

Un nouveau sentiment de fierté — La ligne Flight-Sweep de la Chrysler 1957 reflète non seulement une grande beauté, mais aussi un goût discret et distingué. C'est, instinctivement, la voiture des gens raffinés.

Une nouvelle sensation de maîtrise — Avec la nou- velle transmission automa- tique de Chrysler à 3 vi- tesses, vous n'avez qu'à pousser un bouton... presser sur l'accélérateur et vous partez avec un élan d'une puissance entière- ment automatique, exclu- sive à Chrysler.



CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED



Vous êtes toujours à l'avant-garde dans les voitures au style élancé

MEGANTIC AUTO PARTS INC.
151 rue LAVAL LAC-MEGANTIC

LA FARINE Robin Hood
"ÉPROUVÉE AU FOUR"

est la seule farine idéale pour toutes vos recettes

RECETTES CHOISIES
\$1.00 ou .75 et un certificat de garantie de farine ROBIN HOOD à: Robin Hood Flour Mills Ltd. B.P. 190, Montréal, Québec

Chez les motocyclistes

Les fervents de la motocyclette à Lac-Mégantic, et nous savons qu'ils sont nombreux, se réunissent mardi soir le 15 janvier à 8 heures. La réunion avait lieu à la résidence de M. Mathias Fortin, sous la présidence de M. Jean-Denis Fortin. Le secrétaire-trésorier fit la lecture des comptes puis on discuta de la situation financière de l'organisation. Il a été proposé par M. André Fortin secondé par M. Marcel Nadeau, que les comptes soient acceptés. Adopté. M. Jean-Denis Fortin agissait comme secrétaire-trésorier.

La discussion se fit ensuite sur un projet que nos amateurs de ce sport ont à cœur, celui de se construire un local. Il fut question de s'associer à l'American Association Motocycle ainsi qu'à celle de "Canadian Motocycle". Ces deux projets seront réalisés.

On a jeté les bases de l'organisation d'une soirée qui aura lieu à l'hôtel Frontenac, samedi prochain le 19 janvier, en vue de recueillir des fonds. Tout le monde est invité; l'orchestre "Rhythms Boys" figurera au programme.

Mme G. Richard...

(suite de la 1ère page)

(St-Samuel), Edouard Mercier (St-Sébastien), A. Mercier (St-Sébastien), Mme Alphonse Cauchon (Lac-Mégantic), MM. Grégoire Mercier (Sherbrooke), Gérard Mercier (Sherbrooke), Louis Mercier (de notre ville), Georges Duquette (Jackman Me.), Mme Hervé Wolff (Winnipeg) M. Wilfrid Duquette (St-Jean-Vianney) et autres ainsi que plusieurs cousins, cousines et autres parents parmi lesquels M. Arthur Richard de Trois-Rivières.

Le service et les funérailles de la défunte ont eu lieu mardi le 15 en la paroisse Notre-Dame de Fatima. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gérard Cauchon, parent de la défunte, et c'est M. l'abbé Jean Cauchon, autre parent qui chanta le service, assisté de M. l'abbé Léopold Lemay, curé, comme diacre et de M. l'abbé Gérard Cauchon comme sous-diacre. La quête fut faite par MM. J.-Emile Cloutier et Armand Lemoine. Le cercueil était porté par MM. Armand Lemoine, J.-Emile Cloutier, Wilfrid Duquette, Clermont Fortier, Louis Mercier et Henri

Représentant officiel

Le souper-causerie...

Roy. L'inhumation eut lieu dans le lot familial au cimetière Ste-Agnès.

La Maison Jacques & Frères avait la direction des funérailles. Aux membres de la famille en deuil, "L'Echo de Frontenac" offre ses sincères condoléances.

(suite de la 1ère page)

Lachapelle, président ex-officio et Madame Lachapelle, le conférencier de la soirée, M. Jean Lanctôt et Madame Lanctôt, de Sherbrooke, M. Prosper Bouchard, 1er vice-président, M. Jean-Luc Dion, 2e vice-président, M. J. B. Dion, trésorier et Madame Dion, M. Philippe Bureau, secrétaire et Madame Bureau, M. Jean-Claude Gagnon, président du comité de Recrutement et Madame Gagnon.

Le président Bourque annonce que l'assistance va d'abord pouvoir admirer un film, rapport animé du comité des fêtes, pellicule cinématographique que l'on doit à l'initiative de MM. Joseph-Arthur Poulin et Evariste Roy, et propriété de M. Jean-Luc Dion, le populaire Père Noël des Fêtes récentes à Lac-Mégantic. M. Bourque, après avoir présenté les personnes figurant à la table d'honneur, remercia au nom du Jeune Commerce, tous ceux et celles qui avaient bien voulu accepter l'invitation d'être présents à la réunion de ce soir-là. M. Bourque remercia M. Albert Trudel, notre peintre-décorateur pour l'excellent travail de décorations qu'il a fait. Il souligne que c'est la première fois qu'une telle réunion est organisée par l'Université Populaire, comité dont il explique la raison d'être, les activités, constituant une "école de formation pour les membres". Il explique encore de quelle manière on procédera, après la causerie du conférencier, invitant tous et chacune à ne pas se gêner et à poser les questions qu'ils jugeront bon de soumettre. Après quelques autres remarques et informations de la part de M. Bourque, ce dernier invite Monsieur Comtois à présenter le conférencier. (Applaudissements).

Monsieur Comtois déclare jusqu'à quel point, il lui sera important de bénéficier des cours de personnalité à ce chapitre où on nous dit comment présenter un conférencier, ajoutant qu'on n'en est pas encore rendu à ce chapitre là. Il n'est pas moins heureux de faire connaître certaines notes biographiques se rapportant à M. Jean Lanctôt, comptable agréé, lequel a obtenu son "C.A." à 21 ans seulement, ce qui le faisait le plus jeune licencié dans ce genre de carrière qu'il avait alors embrassé. Il rappelle que cet expert comptable a été, durant 5 ans, au service de "McDONALD AND CURRIE" de Sherbrooke, comme comptable senior et chef d'équipe ajoutant qu'actuellement Monsieur Lanctôt est professeur à l'Université de Sherbrooke où il enseigne la comptabilité. Il remercie les visiteurs qui, en dépit d'une mauvaise température se sont rendus de Sherbrooke à Lac-Mégantic. Il fait l'éloge de Monsieur Lanctôt, soulignant tout particulièrement quelques-unes de ses plus belles qualités. On applaudit les paroles de Monsieur Comtois.

Monsieur Lanctôt se levant, remercie d'abord Monsieur Comtois pour les paroles aussi élogieuses qu'agréables qu'il lui a adressées, déclarant toutefois qu'il a exagéré puis il entre dans le vif de son sujet: "le budget familial".

Il explique d'abord ce que comprend le budget familial, deux choses principales: établir le salaire annuel au foyer et ensuite, estimer de la façon la plus exacte possible toutes les dépenses annuelles de cette même famille durant la même période. Il énumère ensuite les avantages que peut avoir le budget, entr'autres, la possibilité de joindre les deux bouts, la possibilité de prévoir les épargnes et les réaliser, de fournir à ceux qui préparent leur budget, les moyens de ne pas s'endetter, enfin, favoriser l'entente entre les époux. Le conférencier parle des achats qui s'imposent au foyer, dans la famille et il met cette dernière en garde contre les dangers des achats à tempérament. Il y va d'un conseil sur ce point, celui de consulter son banquier, lorsque s'impose l'achat d'une certaine importance, et lorsque le besoin d'emprunter est nécessaire, s'assurer un taux



● M. Gilles DESBIENS, de Lac-Mégantic, qui vient d'être nommé représentant exclusif de la Compagnie Montreal Color Crete Co. Reg. et désigné pour le territoire de Frontenac. Nos félicitations à Monsieur Desbiens et nos vœux de succès dans l'exercice de ses fonctions.

raisonnable; Monsieur Lanctôt voit dans la surabondance des achats à tempérament une lacune, une plaie qui devient une des causes principales de l'inflation actuelle.

Il conseille aux époux de consulter leur conjointe avant de s'engager dans des dépenses trop considérables et il est de l'avis que l'épouse doit se contenter des revenus ordinaires de l'époux pour alimenter son budget. Monsieur Lanctôt énumère certaines dépenses régulières mensuelles et annuelles, les premières, telles les assurances-vies, les autres telles les dépenses pour service téléphonique, etc... et il suggère que tous ces paiements-là soient effectués par chèque, alors que les autres dépenses familiales telles que les frais d'entretien de la maison,

l'achat des vêtements, les dépenses de transport, les frais médicaux, etc... soient payés, en argent sonnante. Il suggère encore que des montants de diverses importances soient inscrits au budget, pour couvrir les dépenses de voyage, les dons de charité, les réceptions de l'épouse au foyer, etc. Il souligne qu'il est très important de rayer ou de diminuer du budget certaines sommes moins urgentes, lorsque le total des dépenses surpasse celui des revenus ou du salaire annuel. "Moyennant un tel budget," de déclarer le conférencier, "vous réussirez sûrement à équilibrer vos dépenses avec votre salaire net, car", déclare-t-il, "ce n'est pas tout de prévoir les dépenses, il faut encore les contrôler et la seule façon de les contrôler c'est de les inscrire d'avance". Le conférencier dit alors qu'on doit procéder pour établir le tableau d'un budget, mentionnant chaque item sur une colonne, etc...

Il fournit maints autres détails sur la méthode de procéder, puis Monsieur Lanctôt termine sa causerie en déclarant que le but du budget n'est pas celui de vouloir procéder avec mesquinerie, mais c'est là une des meilleures manières d'utiliser les revenus, les épargnes du foyer aux fins de lui assurer tout son bien-être, faisant ainsi fructifier le travail et les efforts déployés dans la famille, les résultats fort intéressants d'un tel système en valent la peine, conclut-il. Il remercie en terminant. Le conférencier est longuement applaudi.

M. Bourque invite alors M. Guy Legendre à remercier le conférencier, Monsieur Legendre déclare en toute simplicité, que lorsqu'on l'a invité à la tâche qui lui échoit ce soir-là, il n'a pas hésité à accepter étant sous l'impression que lorsque l'assemblée aurait lieu il serait en Floride!... (rires) Il avoua donc avoir été pris à son propre piège. Il déclare que l'assemblée a été choquée, qu'elle a été des plus heureuses d'entendre ce conférencier qui est venu vers le

Jeune Commerce par l'entremise de son Université Populaire. Au nom de tous les membres du Jeune Commerce, il remercie sincèrement M. Jean Lanctôt de sa belle et intéressante conférence. (Applaudissements). M. Bourque annonce alors que maintenant que le conférencier a fait sa part, il appartient à l'assistance de faire la sienne, dans un forum populaire. Plusieurs questions sont posées les unes après les autres et le conférencier d'accorder des réponses rapides, justes, intelligemment conçues. Sur l'invitation de M. Bourque, le député provincial, M. Eloi Guillemette dit le mot de la fin, exprimant tout le plaisir et la satisfaction qu'il a goûtés en assistant à cette intéressante réunion; il félicite les membres du Jeune Commerce, tout particulièrement ceux qui ont créé ce mouvement d'Université Populaire. Il déclare qu'il est extrêmement urgent de faire de ces rassemblements comme celui de ce soir-là pour étudier questions et problèmes et de se former sur eux des opinions justes, précises. Il donne des sages et judicieux conseils en marge des responsabilités qui incombent à la famille et dans les-

quelles chaque membre de la famille doit prendre sa part. Il recommande la détermination d'un certain budget familial tout comme l'a conseillé d'ailleurs le conférencier; il analyse certains passages du forum, sur lesquels il donne son opinion personnelle. Il conseille aux époux de faire confiance en leur femme en leur donnant les responsabilités du budget familial, par exemple. Monsieur Guillemette termine par des félicitations au conférencier, aux organisateurs de la réunion, au Jeune Commerce, souhaitant que se répètent souvent des réunions comme celle de ce soir-là. (Applaudissements).

M. Bourque remercie Monsieur Guillemette, soulignant la part généreuse qu'il a prise dans l'organisation par une souscription personnelle d'une somme de \$10.00 mise au tirage comme prix de présence et gagné par Mme Monsieur Comtois dit qu'une large part de mérite de la soirée doit être dirigée vers celui qui a présidé M. Luc-Lin Bourque et on applaudit ce dernier. Suivent les amusements qui se succèdent avec beaucoup d'entrain, de gaieté et de bonne entente.

BERTRAND BOULANGER

Distributeur

CHARBON HUDSON STERLING

Satisfaction garantie — Service impeccable

128, rue Frontenac Tél. 78 Lac-Mégantic

RETISSAGE INVISIBLE

Brûlures de cigarettes, trous de mites, déchirures ou autres sur vos habits, robes, manteaux, costumes, pantalons, ou tout autre tissu disparaîtront comme PAR MAGIE avec le RETISSAGE INVISIBLE qui remet comme NEUF.

Confiez-moi une commande d'essai et vous me reviendrez

WILFRID BOULET

24 rue Lemieux — — — Lac-Mégantic

mai 24

Quand vous avez besoin d'une assurance quelconque, consultez:

MARCEL LEBRUN, C. d'A. A.

Courtier d'Assurances Agréé

INCENDIE - VIE - AUTOMOBILE

RESPONSABILITES DIVERSES, etc.

75 Blvd des Vétérans Lac-Mégantic

Bureau tél. 120 Résidence tél. 161

S. 15

Si vous êtes intéressés à l'achat d'un brûleur à l'huile, adressez-vous à

ALYRE FORTIN

PLOMBIER

Agent des fameux "TIMKEN"

ECONOMIQUE — SILENCIEUX — AUTOMATIQUE

53a Rue Frontenac - Tél. 64-W - Lac-Mégantic

(Édifice Guérin — Case postale 494)

août 9 — 3 ms

Servez

Seagram

en toute

Confiance

Seagram's V.O. • Seagram's Golden Gin

BERTRAND BOULANGER

Distributeur

CHARBON HUDSON STERLING

Satisfaction garantie — Service impeccable

128, rue Frontenac Tél. 78 Lac-Mégantic

RETISSAGE INVISIBLE

Brûlures de cigarettes, trous de mites, déchirures ou autres sur vos habits, robes, manteaux, costumes, pantalons, ou tout autre tissu disparaîtront comme PAR MAGIE avec le RETISSAGE INVISIBLE qui remet comme NEUF.

Confiez-moi une commande d'essai et vous me reviendrez

WILFRID BOULET

24 rue Lemieux — — — Lac-Mégantic

mai 24

Quand vous avez besoin d'une assurance quelconque, consultez:

MARCEL LEBRUN, C. d'A. A.

Courtier d'Assurances Agréé

INCENDIE - VIE - AUTOMOBILE

RESPONSABILITES DIVERSES, etc.

75 Blvd des Vétérans Lac-Mégantic

Bureau tél. 120 Résidence tél. 161

S. 15

Si vous êtes intéressés à l'achat d'un brûleur à l'huile, adressez-vous à

ALYRE FORTIN

PLOMBIER

Agent des fameux "TIMKEN"

ECONOMIQUE — SILENCIEUX — AUTOMATIQUE

53a Rue Frontenac - Tél. 64-W - Lac-Mégantic

(Édifice Guérin — Case postale 494)

août 9 — 3 ms

Servez

Seagram

en toute

Confiance

Seagram's V.O. • Seagram's Golden Gin

LOUIS PELCHAT

Ameublement

Construction et

Entrepreneur-Général

St-Romain, Cté Frontenac

Buvez aux repas l'eau préparée avec

LITHINÉS

du Dr GUSTIN

● Pétillante ● Alcaline ● Digestive

BOISSON DELICIEUSE — Recommandée pour la préparation d'une eau de régime, pour les personnes atteintes de rhumatismes, d'affections du foie — des reins — de l'estomac et de l'intestin. — Un achat par bouteille d'un litre, d'eau froide — bien boucher. — Peut être bu dans le courant de la journée.

Les Lithinés du Dr Gustin

IMPORTES DE FRANCE

REFUSEZ

TOUTES IMITATIONS

Voyage d'agrément?

La Chevrolet est la compagnie idéale... même le voyage d'aller et retour est rempli d'agrément. Comment en serait-il autrement? La Chevrolet 1957 vous apporte la manoeuvre la plus aisée... le freinage antilongeon et une foule d'autres avantages qu'aucune autre voiture à prix modique ne peut même approcher. Apprenez à connaître la facilité et l'élégance mises à votre disposition par la meilleure des voitures de tourisme, la voiture 1957 qui se vend le plus vite — la Chevrolet évidemment!

ELLE PORTE EN ELLE la joie de vivre!

Des travaux à faire?

La Chevrolet est prête!... Ouvrez simplement l'arrière d'un station wagon Chevrolet (il y en a SIX), rangez-y votre matériel et vous comprendrez vite ce que nous voulons dire. Elle présente jusqu'à 87 pieds cubes d'espace; tendue de vinyle, elle se révèle le moyen de transport le plus agréable que vous ayez connu. Et la performance Chevrolet ne s'en laisse pas remonter... avec sa suspension et sa puissance elle se joue d'une charge d'une demi-tonne! Vous songez à un station wagon? Etudiez la série Chevrolet!

...ou vous emmenez des amis!

La Chevrolet aime rendre service... comme tout le Canada aime la Chevrolet. Elle loge SIX grandes personnes toujours confortablement, que vous vouliez simplement leur démontrer la logeabilité de votre Chevrolet ou encore les emmener pour une véritable randonnée, la randonnée la plus souple et la plus agréable que votre argent puisse vous procurer (et qui pourtant coûte si peu)! Vous serez fier de son confort, de son élégance de bon goût, de sa carrosserie Fisher et de tout ce qu'elle vous apporte de qualité dans la construction, le matériel et les détails. Pourquoi attendre — passez chez le dépositaire Chevrolet aujourd'hui!

V8-6 cm.

LES MOTEURS LES PLUS EFFICACES, LES PLUS MODERNES AU MONDE

Une valeur General Motors

CHEVROLET

C-137DF

GARAGE ROY AUTOMOBILE ENRG.

LAC-MEGANTIC

Au tournoi régional de hockey

Le club de Hockey, "Régiment de la Chaudière" Compagnie "B" représentera la ville de Lac-Mégantic, lors du tournoi régional de hockey, pour les comtés de Beauce, Frontenac et Dorchester, qui se tiendra au Centre Récréatif de St-Georges de Beauce, dimanche le 20 janvier prochain où prendront part une vingtaine de clubs en vue de se disputer le trophée "Comrie".

On se rappelle que ce même club de chez nous remportait les honneurs l'hiver dernier, à un semblable Tournoi d'un Jour qui avait également lieu à St-Georges ainsi qu'au tournoi de Lac-Mégantic, qui avait lieu quelques semaines après celui de St-Georges.

Cette année, grâce à la générosité de nos industriels, de nos professionnels et de nos commerçants de Lac-Mégantic, le Club du "Régiment de la Chaudière" se rendra à ce tournoi pour défendre son titre de Champion.

Dans notre prochaine édition, nous publierons la liste complète de tous les généreux et dévoués supporters.

Voici maintenant la liste des noms de ceux qui s'aligneront dans le club "Régiment de la Chaudière": Gardien de but: Dominique Bouchard; Défenses: Gilles Turgeon, Jean-Denis Baron et Martial Dumas; Avants: Gabriel Dumas, Guy Turgeon, Claude Turcotte, Roch Lacroix, Jean-Réal Mercier et Rodrigue Bégin; Coach: Lauréat (Bivo) Bilodeau; Mascotte: Réal Turgeon; Gérant: Wilma Breton.

On s'attend à ce qu'un grand nombre de supporters de notre club accompagnent nos sportifs jusqu'à St-Georges.

On s'attend à ce qu'un grand nombre de supporters de notre club accompagnent nos sportifs jusqu'à St-Georges.

LIGUE JUVENILE

P.J.	G	P	N	Pp	Pc	Pts	
Condors	15	8	3	4	59	46	20
Faucons	15	7	5	3	44	53	17
Éperviers	15	6	6	4	39	40	16
Vautours	14	5	7	2	51	47	12
Aigles	15	3	9	3	44	30	9

Compteurs :

Réjean Bédard	B.	A.	Pts
Jean-Louis Guérin	22	7	23
Roger Jacques	12	14	26
Guy Giroux	16	9	25
Gaston Clusiaux	21	3	24
J.-R. Rosa	17	4	21
Normand Vachon	11	10	21
André Thibodeau	16	3	19
Jacques Dostie	12	7	19
Réal Blais	15	3	18
Réal Charest	7	7	14
Yvan St-Pierre	7	5	12
Claude Gauthier	8	2	10
	6	4	10

ans, fit ses études primaires au Collège du Sacré-Coeur, puis fit un stage à l'École des Beaux-Arts, de Québec, pour y perfectionner chez lui un talent qui semblait naturel, la peinture.

En dépit de ses aptitudes pour les arts décoratifs, les travaux artistiques, M. Trudel ne voulut leur confier que ses temps libres, aussi, demeura-t-il toujours fidèle à l'emploi qu'il embrassait il y a 16 ans, au service de la compagnie Pacifique Canadien. Les sports favoris de notre homme du mois, sont le ski durant la saison d'hiver et en tout temps, lorsque possible, la lutte.

M. Trudel est marié à Simone Lapointe depuis trois ans et il est père de trois enfants, Michel, Louise et Lucie, ces deux dernières jumelles. Il est membre du Jeune Commerce et de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

L'homme du mois



Lac-Mégantic...

(suite de la 1ère page)

Il y aurait d'intéressantes et palpitantes pages à écrire sur le sort des réfugiés hongrois qui sont au milieu de nous. Au cours d'une conversation que nous avions avec M. Jules Huard, ce dernier nous faisait connaître quelques détails sur les circonstances qui ont entouré leur départ dramatique, leur long voyage et leur arrivée en notre paisible pays. Pour obtenir ces renseignements M. Huard a eu recours aux services d'un interprète de chez nous, M. Andrew Rusnack. On ne pourrait dire jusqu'à quel point la joie de ces personnes a été grande lorsqu'elles ont entendu quelqu'un de chez nous s'exprimer en leur langue maternelle.

M. Albert TRUDEL a été choisi comme l'homme du mois, au Jeune Commerce, lors de la dernière assemblée de cet organisme. M. Trudel est né à Plessisville, comté de Mégantic, le 17 juin 1916 du mariage de Alcide Trudel et de Elise Auger. Il arriva à Lac-Mégantic à l'âge de 5

Le hockey au Collège

L'activité règne au collège du Sacré-Coeur de notre ville, dans le domaine du hockey. Des équipes ont été formées et les premières parties se sont succédées avec beaucoup d'entrain. Les équipes sont divisées en trois ligues: la ligue "Senior" comprenant les clubs Toronto, Détroit et Canadiens; la ligue "Junior", dans laquelle sont les clubs Royal, Météors et Braves, enfin la ligue Juvenile, à laquelle appartiennent les équipes Condors, Faucons, Éperviers, Vautours et Aigles.

J.-G. Clusiaux	7	1	8
J.-G. Bouffard	6	2	8
G. Vaillancourt	6	1	7
C. Boisclair	4	3	7
M. Paradis	3	2	5
G. Poulin	3	2	5
S. Boisclair	1	4	5
R. Beaudoin	2	3	5

LIGUE JUNIOR

P.J.	G	P	N	Pp	Pc	Pts	
Royal	11	8	3	0	38	25	16
Météors	10	7	3	0	23	14	14
Braves	11	4	6	1	27	29	9

Compteurs :

R. Arguin	B.	A.	Pts
J.-C. Grenier	18	5	23
M. Roy	9	4	13
R. Blais	9	2	11
A. Jacques	8	1	9
J.-P. Jacques	5	4	9
M. Custeau	4	3	7
G. Ferland	3	4	7
A. Vallerand	3	3	6
G. Geoffroy	5	0	5
	13	3	16

Voici les différents résultats des parties qui ont eu lieu à date:

LIGUE SENIOR

P.J.	G	P	N	Pp	Pc	Pts	
Toronto	9	4	2	3	29	24	11
Détroit	9	3	3	3	20	24	9
Canadiens	9	2	5	2	17	22	6

Compteurs :

B.	A.	Pts
13	3	16

...Passeport pour une Vie Meilleure...

MA BANQUE B+M

Demandez le vôtre à votre succursale de la B de M la plus proche

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada ... pour l'épargne

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

J.-Armand MORIN, gérant, succursale de Lac-Mégantic

LA ROUTIÈRE NO 1... PONTIAC accapare le marché!

Première par le style. La ligne Star Flight exclusive à la carrosserie Pontiac fait tourner toutes les têtes. Jamais une automobile ne vous a apporté une ligne aussi sobre, aussi nette. Les dessinateurs Pontiac ont su capturer l'expression même du modernisme.

Première par l'élégance. Dans toute la gamme des intérieurs Pontiac vous trouverez nouvelle élégance, nouveau luxe et cette "allure de gala" exclusive aux intérieurs Star Chief et "Laurentian".

Première par la performance. Au volant de l'une de ces magnifiques voitures, vous connaîtrez le meilleur rendement sur la route. Car voilà bien le plus grand choix de moteurs de l'industrie, allant de 148 à 270 cv.

Première par ses transmissions éprouvées. Pour celui qui préfère passer les vitesses à sa guise, nous présentons dans toutes les séries une Synchro-Mesh améliorée; ou une Synchro-Mesh à rapport étroit* avec les moteurs Power Chief* à rendement maximum. Pour ceux qui préfèrent l'automatisme, voici la Powerglide* ou encore la souplesse incomparable de la Strato-Flight Hydra-Matic*.

Première par le confort et le silence. Le roulement ultra-doux et de niveau de la Pontiac est la sensation de l'année; sa direction à billes recirculantes facilite la manoeuvre au maximum éliminant presque complètement le frottement. Pour plus de sécurité et de confort, Pontiac vous offre les essuie-glaces électriques* et un allumage spécial qui permet l'utilisation des accessoires même lorsque le moteur est arrêté.

* Moyennant léger supplément

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Première... par le plus grand choix de transmissions du monde
 Première... par le plus grand choix de moteurs du monde
 Première... par le plus grand choix de modèles du monde

PONTIAC... NOUVELLE PAR SA PUISSANCE ET SA PERSONNALITÉ!

Garage F. R. DALLAIRE - Lac-Mégantic

et Vitez alors qu'à cette date, ils étaient faits prisonniers. Deux fils de Mme Szidor disparurent durant cette même période, dont un fut blessé par les Russes; elle ne put le rejoindre. Dans leur longue et pénible fuite, elles durent s'abriter durant la nuit par des moyens de fortune, couchant même dans des marais pour enfin s'embarquer sur un bateau et tenter la traversée, une traversée qui dura 13 jours, sur un Océan déchaîné; elles souffrirent du mal de mer et de maints autres malaises; l'espace à bord était si restreint qu'il fallut au cours de la traversée demander à un certain nombre de demeurer sur le pont et c'est, là que Mmes Szidor et Vitez se rencontrèrent pour la première fois, nouèrent connaissances et franche amitié.

On nous informe que M. Clément Lessard, agent d'Immigration de notre ville, s'est empressé d'offrir ses services aux immigrantes, entrant en communication avec la Croix-Rouge et multipliant ses efforts pour re tracer les époux des deux nouvelles citoyennes de Lac-Mégantic.

M. Huard nous prie de remercier, par la voie de "L'Echo de Frontenac", toutes les personnes qui ont bien voulu coopérer dans cet effort pour accueillir, comme il convenait de le faire ces personnes que le malheur a frappées. Le travail qui a été commencé pour venir en aide aux réfugiées se continuera nous informé-t-on. Un comité à cette fin, a été formé des personnes suivantes: M. le chanoine Oscar Mauger, MM. Gérard Audet, Béland Audet, Dr Jacques Huard; on sait qu'un autre comité a déjà été formé chez les membres du Jeune Commerce et que M. Louis Olivier en est le président.

Nouvel orgue...

(suite de la 1ère page)

L'esprit d'initiative de notre Curé, qui prit dans ce mouvement une part importante.

A l'occasion de la Fête de Noël et de la messe de minuit comme nous le disons plus haut, c'est la Révérende sœur Marie de St-Aldégonde, qui touchait le nouvel orgue. Ajoutons que de très jolis chants, dont la préparation était due à la Révérende Mère Supérieure, de notre couvent, et interprétés par les chœurs de la paroisse aidés des élèves du couvent rendirent la messe plus grandiose que jamais dans

cette petite paroisse des Cantons de l'Est.

La population de notre paroisse appréciera sûrement l'avantage d'entendre chaque dimanche, des chœurs tout nouveaux des chants liturgiques que l'on fera désormais entendre en notre église paroissiale.

CARTES PROFESSIONNELLES

Docteur GERARD NOEL
MEDECIN - CHIRURGIEN
SPECIALITE: Opération des Amygdales
8 Boulevard des Vétérans — Tél. 6
LAC-MEGANTIC

Dr Tancrede Fiset, m.d.l.
Médecine générale
SPECIALITES
Maladies de la femme - Traitements électriques.
HEURES de bureau: de 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.
BUREAU: Résidence privée
46, rue Champlain — Tél. 135-J
Lac Mégantic Cté Frontenac

Dr J.-Eudes Bourque
Chirurgien - Dentiste
Heures de bureau: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
94, rue Frontenac Edifice Bourque
Lac-Mégantic Tél. 406

UN RADIOLOGISTE A L'HOPITAL

le docteur Jacques SYLVESTRE
radiologiste
sera à l'hôpital St-Joseph, de Lac-Mégantic, le premier et le troisième vendredi de chaque mois toute la journée. Pour plus de renseignements, s'adresser à l'hôpital.
PAR ORDRE

A l'Amicale du Collège

Mardi soir, le 15, les anciens du Collège vivaient une autre belle soirée dont nous donnons ici les détails.

M. le président Honorius Boutin donna le signal de la prière qui fut récitée par le Frère Philippe, s.c., modérateur et suivie du chant de l'Amicale.

M. le président, très en forme, souhaita ensuite la bienvenue à la nombreuse assistance et formula des vœux de bonne année à tous les anciens de l'Alma Mater.

M. le secrétaire Raymond Audet fit la lecture des minutes qui furent adoptées sur proposition de M. Hector Durand, secondé par M. Armand Morin.

M. Armand Morin lut le bilan qui fut adopté sur proposition de M. Alphonse Cauchon, secondé par M. Jean-Luc Duquette.

Nos endosseurs voient avec joie qu'ils n'auront pas à dénouer leurs goussets pour satisfaire nos créanciers puisque la dette diminue sinon rapidement du moins d'une allure régulière.

La prière suivante fut ensuite récitée pour obtenir de Dieu pi-

tié pour la pauvre Hongrie: "Seigneur, Jésus, Fils du Père tout-puissant et éternel, voyez vos pauvres membres de la Hongrie déchirés, couverts de sang et de larmes. Vos ennemis ricanent et disent: "Où est leur Dieu?" Faites en sorte, nous vous en supplions, Seigneur que ce martyre enduré dans vos membres produise en nous une abondante moisson de fruits éternels et, par la vertu de votre précieux sang répandu, hâte l'entrée de tout votre troupeau dans le même bercail sous votre divine et paternelle houlette. Amen.

Cette prière fut suivie par une minute de silence.

M. Armand Morin donna ensuite le rapport de la partie de cartes du 25 novembre qui fut suivi du dévoilement d'une plaque commémorative assez énigmatique. Vu notre complète ignorance en carromancie, nous attendons le Joseph de la Bible pour explications.

Les passes hilarantes qui suivirent ne doivent pas s'ébruiter afin de laisser toute latitude...

PROPOSITIONS:

M. Guy Nadeau, secondé par M. Aimé Giroux, propose un vote de félicitations à MM. Philippe Brulotte et Clément Lessard pour leur récente décoration dans La Légion Canadienne. Les Anciens de votre Alma Mater sont fiers de vous, Messieurs.

M. Paul Leblanc, secondé par M. Georges Trudel, propose un vote de condoléances très vives à M. et Mme Camille Ethier dans la grande épreuve qui les frappe par le départ subit pour le ciel de leur fillette Carole.

Dr Marcel Couture, secondé par M. Raymond Audet, propose un vote de sincères condoléances à M. Lorenzo Emond, président de l'Amicale de Bromptonville, cruellement éprouvé par la perte de sa bien-aimée maman.

M. Jules Huard, secondé par M. Paul L'Heureux, propose un vote de bons souhaits à M. et Mme Henri-Louis Martel à l'occasion de leur 15^e anniversaire de vie heureuse remplie d'œuvres méritoires dans toutes les bonnes causes entre autres pour Henri-Louis 10 bonnes années au service de l'Amicale.

M. Jean-Marie Blais, secondé par M. Dominique Bouchard, propose un vote de profonde condoléance à MM. Gaston, René, Hector Pierre, René-Paul et Serge Gosselin dans leur grand deuil de leur vénéré père, Oscar Gosselin.

Nos vœux de prompt rétablissement à M. Gérard Letellier actuellement hospitalisé dans la métropole. Souhaitons voir le confrère Gérard au milieu de nous et en bonne santé très bientôt.

M. Bart Durand, secondé par toute la salle délirante, propose une salve d'applaudissements en honneur du frère Pascal, Directeur, qui vient de voir son bon travail reconnu par le Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. J.A. Breton, i.e. Puis il organise pour le frère Directeur très méritant une petite ballade autour de la salle avec l'aide de M. Roland Clusault cependant que l'assistance applaudit et chante: "Il a gagné ses épaulettes".

M. Gérard Bellefleur, secondé par M. Fernand Bellefleur, propose un vote de profonde condoléance à M. et Mme Jean-Marc Miller dans la cruelle épreuve qui les frappe par la perte de leur fillette.

M. Alphonse Cauchon, secondé par M. Jean-Paul Legendre, propose qu'une lettre soit envoyée au Rév. Frère Léandre, s.c., pour le féliciter de son ascension au poste de Provincial de la nouvelle province communautaire des Frères du Sacré-Coeur à Sherbrooke et lui exprimer nos vœux de succès dans l'œuvre admirable de l'éducation de la jeunesse, de souhaits de vœux nombreuses et solides pour vaquer au soin délicat de la vigne du Seigneur.

M. Fernand Bellefleur, secondé par M. Philippe Garneau, propose un vote de condoléance à notre ami Rosaire Roy et à son épouse dans le grand deuil qui les frappe par la perte de leur neveu, Jean-Claude Blais.

M. Albert Trudel, secondé par



LES Lithinés du Dr Groc N° 33 vous permettent de réaliser chez vous ou en voyage, une bonne eau minérale artificielle, fraîche, alcaline, gazeuse.

LES LITHINÉS du Dr Groc N° 33 sont une assurance de bonne santé et un traitement préventif des personnes bien portantes. Bus par tous, le matin à jeun, à midi et le soir aux repas. C'est l'eau de table et de régime de toute la famille, des petits et des grands.

LES Lithinés du Dr GROC N° 33 contiennent le remède indiqué du FOIE, des REINS, de l'ESTOMAC, des RHUMATISMES, de l'ARTHRITISME en général.

LES Lithinés du Dr Groc N° 33 contiennent, dans chaque boîte, des bons-primés. En les collectionnant, vous obtiendrez toutes sortes d'objets utiles.

Nos Lithinés sont en vente dans toutes les pharmacies — Produit français — Réservez les mentions ne portant pas le nom et le No 33.



M. Aimé Picard, propose un vote de vives condoléances à M. Théobald Savoie si cruellement éprouvé par la perte de sa chère épouse.

M. Fernand Carrier, secondé par M. Eugène Picard, propose qu'une lettre de bons souhaits soit envoyée à MM. Roger Grondin; Donald Vachon, Marcel, Jacques et Raymond Roy à l'occasion de leur entrée dans la grande confrérie de la Sainte Famille.

M. Jean-Réal Mercier, secondé par M. Clermont Fortier, propose un vote de félicitations et de bons vœux à notre ami Raymond Latulippe pour son entrée au poste des douanes.

M. Emile Savard, secondé par M. Aimé Giroux, propose un vote de sympathie à M. et Mme Armand Gravel dans l'épreuve cruelle qui les frappe par la perte de leur petit Jacques.

M. Gaston Laroche, secondé par M. Jean-Paul Durand, propose un vote de félicitations à M. et Mme Guy Nadeau pour l'heureuse arrivée dans leur foyer d'un héritier depuis longtemps attendu.

M. Henri-Louis Martel félicite M. Jules Huard pour l'intérêt qu'il porte aux pauvres éprouvés hongrois.

M. Jules Huard félicite deux anciens M. Camille Ethier et M. Armand Lemoine pour le beau travail qu'ils font dans l'œuvre des A.A. Il demande de les supporter moralement. M. Paul Leblanc renchérit et nous fait de la chaleur au coeur — contraste avec la température de la salle — par ses paroles pleines d'à-propos. Ce même M. Leblanc qui avait l'heureuse chance de dorloter son ancien professeur de son jeune âge nous a dilaté la rate par le récit épique d'épisodes scolaires où les canards se

métamorphosaient en coqs et les pensums en récréations.

Le frère Alix nous a dit tout le bonheur qu'il ressentait en cette soirée et la joie qu'il a à passer quelques jours dans notre beau pays.

M. Marcel Morin propose un vote de sympathie à la famille Alyre St-Pierre pour le récent deuil de leur fille Simone.

L'arrivée de M. Albert Trudel dans la salle fut saluée par des applaudissements car le Jeune Commerce vient de le nommer LA PERSONNE DU MOIS.

Le modérateur a ensuite attiré l'attention sur deux événements sociaux qui doivent être chers aux Amicalistes: l'ordination et la Première Messe du Rév. Père Claude Poulin, des Pères Blancs et le 40^e anniversaire de M. l'Inspecteur J. A. Breton dans l'éducation de la jeunesse.

Le nom sorti pour le prix de présence n'ayant pas d'écho dans la salle, celui-ci sera de \$3. à la prochaine assemblée. Tenons-nous en alerte.

Un goûter délicieux et un café à Revenez-y de notre expert Emile Vachon nous ont fait oublier le froid sibérien de l'extérieur.

Le club de St-Sébastien défait le Courcelles

(DNC) — Une très importante partie de hockey était livrée récemment et fournissant au club de St-Sébastien l'occasion d'imposer une complète défaite au club de Courcelles. C'est en effet par un résultat de 4 à 1 que le St-Sébastien triompha de son adversaire. Disons immédiatement que Jean et José Michaud enregistrèrent chacun deux buts pour conduire leur équipe à cette brillante victoire. Nos félicitations au club gagnant.

JACQUES & FRERES

Entrepreneurs de pompes funèbres

AMBULANCE JOUR ET NUIT

TEL : 58-W

64, rue Québec Central

Lac-Mégantic

ainsi qu'aux vaincus qui ne firent pas moins bonne figure dans leur défaite.

Elections municipales à Ste-Cécile

Les élections municipales viennent d'avoir lieu à Ste-Cécile de Frontenac. M. Ernest Lacroix, maire sortant de charge a été réélu par acclamation pour un terme nouveau.

Au siège No 4, M. Henri Duquette a été réélu conseiller; au siège No 5, M. Adrien Roy a été

appelé à succéder à M. Ronaldo Bizier, sortant de charge; M. Albert Chivers a été réélu conseiller au siège No 6.

Le nouveau conseil est donc ainsi formé après les élections du 9 janvier: maire, M. Ernest Lacroix; conseillers, MM. Adéard Champagne, Lionel Roy, Albert Bildeau, Henri Duquette, Adrien Roy et Albert Chivers. Le secrétaire-trésorier est M. Henri Roy.

Nos félicitations aux nouveaux élus et à tout le conseil nos vœux de succès au cours du terme qui vient de s'ouvrir.

ATTENTION! --- ATTENTION!

Avez-vous des ennuis au sujet de votre chauffage? Si oui, consultez:

MORIN & FILS ENR.

Entrepreneurs en chauffage à air climatisé — Nous vous donnerons les meilleurs prix et ce sur n'importe quelle marque de fournaise et brûleur.

Nous avons aussi en stock, fourniture de seconde-main.

APPELEZ:

H.-L. MORIN

41 Rue Laviolette - Tél. 690 - Lac-Mégantic août 9-3 ms

CONFIEZ-MOI VOS TRAVAUX DE REPARATIONS D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES

FER A REPASSER, GRILLE-PAIN, POELE ELECTRIQUE, BALAYEUSES ELECTRIQUES, MALAXEUR, BREF TOUS AUTRES ARTICLES DU GENRE.

Service prompt et satisfaisant — Prix raisonnable. Expérience de plusieurs années dans ce travail.

J.-P. GOBEIL

ELECTRICIEN

118 Rue Laval - Tél. 349-W - Lac-Mégantic

Chaussez-vous bien pour l'hiver !

Je viens de recevoir, à cette fin, un beau et grand choix de CHAUSSURES D'HIVER, POUR HOMMES, GARÇONS ET FILLETES; toute la famille peut se chausser confortablement à mon magasin.

Mes prix sont à la portée de toutes les bourses et vous permettent d'économiser

Les contracteurs, les cultivateurs et les hommes de chantier, ne doivent pas oublier qu'ils trouveront à mon magasin tout ce dont il leur faut, en fait de chaussures d'ouvrage et fournitures ainsi que les harnais. Venez donc sans hésiter chez :

Raoul LAVALLEE

MARCHAND DE CHAUSSURES

70 Rue Laval - Tél. 152 - Lac-Mégantic

Un chèque entre deux millions d'autres

C'est le jour de la paye. Sans perdre de temps, Paul ira toucher son chèque à la banque, fera un dépôt et son livret d'épargne sera mis à jour. Il aime cette façon sûre et commode de manier l'argent.

Le chèque de Paul n'est que l'un des deux millions de chèques émis chaque jour par des Canadiens qui se payent les uns aux autres les marchandises et les services qu'ils échangent. Ces chèques représentent 90 pour cent de toutes les opérations comportant un déboursé, et le maniement rapide et efficace de ces chèques par les banques à charte est indispensable au fonctionnement régulier de l'économie.

Le compte courant convient aux clients qui émettent fréquemment des chèques, alors que le compte d'épargne est pour ceux dont la préoccupation principale est de faire des économies.

La succursale la plus proche met à votre disposition ces services et plusieurs autres encore dont tout le monde peut profiter.



LES BANQUES À CHARTES DESSERVANT VOTRE VOISINAGE



"Ah!... une MOLSON complète le tableau!"

En toute occasion on préfère...

une MOLSON généreuse et légère!

Ce moment de détente, vous l'avez bien mérité. Offrez-vous donc ce qui y a de meilleur: une Molson. Généreuse et légère, elle constitue le rafraîchissement idéal entre les repas comme aux repas. Pour que la détente soit complète et plaisante, dites toujours:

"Une MOL pour moi!"

La bière favorite de chez nous



82ème assemblée annuelle de la Banque Canadienne Nationale

Le président, M. Charles St-Pierre, fait un bref exposé de la situation économique et en conclut que l'année qui commence offre des perspectives favorables, mais qu'il faut se garder de l'optimisme irraisonné qu'une longue période de prospérité est susceptible d'engendrer.

Le gérant général, M. Ulric Roberge, communique à l'assemblée les résultats du dernier exercice et signale les nouveaux progrès de la Banque.

La 82ème assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Canadienne Nationale a eu lieu mardi 8 janvier, à Montréal, sous la présidence de M. Charles St-Pierre.

Le président, dans son exposé de la situation, a fait observer que l'essor de l'économie canadienne, qui s'est accéléré en 1956, n'est pas sans susciter des tensions inflationnistes. Il existe, a-t-il ajouté, plus d'un moyen de défense contre la menace d'inflation. La politique

qu'aux sociétés et aux simples particuliers.

Le commerce extérieur du Canada, a souligné M. St-Pierre, a pris une extension sans précédent. Mais nos échanges avec les Etats-Unis se sont soldés par une balance défavorable, qui avait déjà dépassé le milliard de dollars au cours des dix premiers mois de l'an dernier, et à laquelle s'ajoutent les importants déficits que présentent les éléments invisibles de nos comptes internationaux: intérêts et dividendes, tourisme et services divers.

L'accroissement de la population, si remarquable qu'il ait été depuis quelques années, est loin de correspondre au développement de nos moyens de production. Notre pays est, en conséquence, de plus en plus dépendant des marchés extérieurs. Aussi la recherche de débouchés est-elle aujourd'hui l'un des problèmes les plus urgents.

L'année qui commence offre des perspectives favorables, conclut M. St-Pierre, mais il faut se garder de l'optimisme irraisonné qu'une longue période de prospérité est susceptible d'engendrer. Le Canada ne saurait se dissocier des autres

pays. Or la situation mondiale présente tant de sujets d'incertitude et d'interdépendance des nations est aujourd'hui si étroite, qu'il importe plus que jamais d'user de vigilance et de circonspection dans la conduite de ses affaires.

Le gérant général, M. Ulric Roberge, en soumettant le rapport du Conseil d'administration, a montré que les résultats du dernier exercice font ressortir d'importantes augmentations aux deux postes principaux du bilan: les dépôts d'épargne et les prêts courants et escomptes, lesquels sont plus élevés que jamais. Ces nouveaux progrès se sont traduits par un accroissement des profits qui en a porté le montant au chiffre record de \$3,896,621. Ils sont l'équivalent de \$2.71 par action, à rapprocher de \$2.29 en 1955.

Les dépôts forment un total de \$618,608,806. La baisse des dépôts des gouvernements et des dépôts courants a été si bien compensée par la progression des dépôts d'épargne de particuliers que la diminution du total des dépôts n'est que de \$311,235. Les dépôts d'épargne de particuliers, après des augmentations successives de plus

de 26 millions et demi en 1955 et de près de 26 millions l'année dernière, s'élevaient à \$397,989,419.

L'actif total de la Banque s'établit à \$643,514,380, à rapprocher de \$644,995,474 au 30 novembre 1955. Le bilan fait ressortir une grande liquidité. Les disponibilités de caisse se chiffrent par \$105,523,280 et sont l'équivalent de plus de 17% du passif envers le public, contre 15.78% il y a un an. Les prêts courants et escomptes se totalisent par \$307,986,134, ce qui représente un nouveau sommet. La valeur du portefeuille-titres ressort à \$206,481,619, contre \$236,883,325 au 30 novembre 1955. Cette diminution est attribuable à la politique de restriction du crédit que pratique la Banque du Canada et qui contraint les banques à charte d'affecter à des prêts courants et escomptes une partie de leurs placements.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. Pierre Beauchemin, l'hon. F. Philippe Brais, c.r., M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Auguste Deslèves, c.r., l'hon. J.-M. Desjardins, M. Geo. T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon,

JEAN-CLAUDE GAGNON

ASSURANCES GENERALES

(Succession de feu OLIVA GAGNON)

—o—

Spécialité: Assurance Automobiles

22 Rue Lemieux Tél. 188-J LAC-MEGANTIC

D. 1

M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.-J. Major, M. J.-Alexandre Prud'homme, c.r., l'hon. Alphonse Raymond, M. Ulric Roberge et M. Charles St-Pierre.

A une séance du Conseil d'administration, tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, M. Charles St-Pierre a été élu président et administrateur délégué de la Banque, et M. Charles Laurendeau et l'hon. Alphonse Raymond ont été élus vice-présidents.

Mlle Simone Saint-Pierre descend dans la tombe

La famille de M. et Mme Alyre St-Pierre de notre Ville, vient de voir se fermer un cercueil au sein de leur foyer et partir, pour un monde meilleur, une de leurs enfants, Mlle Simone St-Pierre, à l'âge de 52 ans et 6 mois.

Durant toute sa vie, Mlle St-Pierre dut faire large, la part de l'épreuve, et la maladie qui la minait en ces dernières trois années particulièrement était celle qu'il n'est possible d'accepter qu'avec un coeur généreux, un grand esprit de foi et une résignation totale en la Volonté de Maître Divin, mais cette générosité de coeur, cette foi vive, cette admirable résignation, Mlle Simone les possédait à un très haut degré, ce qui avait en maintes occasions soutenu le courage et donner même de la joie, une joie surnaturelle on le comprendra chez le papa, la maman, et les autres membres de sa famille.

La défunte laisse pour la pleurer, son père et sa mère M. et Mme J.-Alyre St-Pierre, Lac-Mégantic; trois frères et sept soeurs: M. Ivanhoï St-Pierre de Sherbrooke, Gérard, de Lac-Mégantic et Paul-Emile St-Pierre d'Ottawa; Mme Geo.-H. Carrier (Marguerite) de Ham-Nord, Mme Arthur Bouchard (Armande) de Montréal, Mlle Lucette St-Pierre de Lac-Mégantic, Mme Lionel Letendre (Jeannette) de St-François Xavier de Brompton, Mlle Laurette St-Pierre, de Lac-Mégantic, Mlle Marie-Joséphine Saint-Pierre de Sherbrooke, et Mme Gérard Biloiseau (Gabrielle) de Sherbrooke; ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. Geo.-H. Carrier, M. Arthur Bouchard, Mme Gérard St-Pierre, M. Lionel Letendre, M. Jean-Marie Blais et Jean-Louis Dumas. Les porteurs d'honneur étaient MM. Adrien Bureau, Antonio Bédard, Alfred Pratte, Alphonse Cauchon, Gérard Lemelin et le Docteur Jacques Huard.

L'inhumation eut lieu dans la cimetière Ste-Agnès, la Maison Jacques & Frères avait la direction des funérailles.

Feu Mlle St-Pierre, appartenait à la Société des Enfants de Marie et à l'Association du Chemin de la Croix.

Aux membres de la famille en deuil "L'Echo de Frontenac" offre ses sincères condoléances.

Pacifique Canadien

Départs de Mégantic
(heure solaire)

Pour Montréal:
5.05 a.m. à 6.30 a.m.

tous les jours

Pour St-Jean, N.B. et Halifax, N.S.:
11.35 p.m. tous les jours

Pour Brownville Jct., Me:
8.00 a.m. excepté le dimanche

Pour renseignements, s'adresser à la gare, téléphonez à 489

82^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

La lutte contre l'inflation des prix exige le concours de toute la nation. La modération dans les dépenses doit être pratiquée non seulement par les sociétés et les particuliers, mais aussi par les pouvoirs publics à tous les échelons.

Les banques à charte favoriseraient sans doute le progrès de l'épargne en relevant de nouveau le taux de l'intérêt qu'elles versent à leurs déposants.

LA Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 8 janvier, à Montréal, sa 82ème assemblée générale annuelle. Le président de la Banque, M. Charles St-Pierre, qui occupait le fauteuil, a prononcé l'allocution ci-dessous:

L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE

L'essor de l'économie canadienne s'est accéléré pendant l'année qui vient de finir, ainsi qu'en témoignent les indices les plus significatifs. Les statistiques relatives aux dix premiers mois de 1956 indiquent que l'augmentation de la production nationale en aura porté le total au plus haut niveau qu'il ait atteint jusqu'à présent. L'emploi et, par conséquent, les revenus des particuliers sont plus abondants que jamais. Grâce aux importantes disponibilités du public, sans parler du développement du crédit à la consommation, le commerce de gros et de détail manifeste une grande activité. Les échanges extérieurs du Canada ont pris une extension sans précédent.

Si les progrès se sont étendus à presque tous les domaines de la production, ils ont été particulièrement remarquables dans la mise en valeur du sous-sol et surtout des sources de pétrole et de gaz naturel. D'après les prévisions officielles, le rendement des mines, en augmentation de \$200 millions sur 1955, aurait dépassé l'an dernier les deux milliards. On a poussé avec un vigoureux succès les travaux d'exploration et de mise en oeuvre. On a affecté en 1956 plus de \$500 millions à la recherche et à l'aménagement de puits de pétrole et de gaz naturel. D'après la production a passé depuis 1938 de 7 millions à 170 millions de barils, est aujourd'hui au premier rang des minéraux canadiens, sous le rapport de la valeur. Il y a seulement dix ans, le Canada ne produisait que 7% du pétrole qu'il utilisait. Il trouve maintenant sur place 80% d'une consommation étonnamment accrue. L'extraction du minerai de fer et de la plupart des métaux non ferreux et des minéraux non-métalliques accuse aussi une importante augmentation.

L'APPORT DU QUÉBEC

LA province de Québec fournit une large contribution à l'essor économique du Canada. Les dépenses en immobilisations projetées dans notre province au début de 1956 équivalent au quart environ de la somme des investissements prévus dans l'ensemble du pays. L'économie du Québec repose sur quatre industries de base qui en assurent la solidité: l'agriculture, les mines, la forêt et l'énergie hydroélectrique.

L'économie agricole de notre province est caractérisée par la petite exploitation familiale à laquelle elle doit sa stabilité. Bien que le morcellement des terres exclue la grande culture, la mécanisation y fait des progrès constants. Aussi, malgré une diminution relative de la main-d'oeuvre, la production du sol et de l'élevage, dont la valeur annuelle fluctue entre 400 et 500 millions de dollars, approvisionne non seulement les marchés locaux, mais encore de nombreuses industries alimentaires dont plusieurs ont de gros excédents exportables.

Naturalité des richesses naturelles devait faire du Québec une grande province industrielle. Montréal en demeure le centre. Il a pris, depuis une dizaine d'années, une remarquable expansion, notamment en ce qui concerne les raffineries de pétrole, dont le rendement a triplé depuis 1946, et un groupe important d'industries chimiques qui fournissent de nombreux produits qu'on ne trouvait pas auparavant dans notre pays. On y a établi aussi de grandes usines qui fabriquent des pièces d'avion et une foule d'autres établissements industriels d'importance moyenne.

L'industrialisation s'est longtemps limitée à des villes et à des régions du centre, comme Montréal et Québec, les Trois-Rivières et les Cantons de l'Est. Elle s'étend aujourd'hui à une grande partie du territoire de la province, où les centres manufacturiers se sont multipliés.

Les rapides progrès du Québec tiennent non seulement à ses richesses forestières et minières, mais aussi aux incomparables avantages que présentent le Saint-Laurent et ses grands affluents. L'industrie y trouve à la fois des sources d'énergie hydroélectrique, à bon marché et des voies de transport économiques. La capacité des centrales électriques s'est accrue, depuis une dizaine d'années, de plus de deux millions de cv., soit d'environ 40%, et des aménagements en cours ou à l'état de projet, sur le Saint-Laurent, le Saint-Maurice, les rivières Bernis, Manicouagan, Péribonka et ailleurs, augmenteront considérablement, d'ici quelques années, l'énergie disponible.

La canalisation du Saint-Laurent amènera l'extension du port de Montréal sur la rive sud, qui s'industrialise rapidement, de Sorel à Valleyfield. Dans les Cantons de l'Est, on affecte des sommes importantes au développement de l'industrie de l'amiante. L'industrie de l'aluminium est en pleine expansion. On a ajouté une fonderie à l'établissement de l'île Malinche, et une société anglo-canadienne construit une usine à la Baie-Comeau. On bâtit, à Chicoutimi, une usine d'affinage de métaux non-ferreux. Un chemin de fer reliera bientôt la région du Lac Saint-Jean-Chibou-

ganau à celle de Noranda, ce qui facilitera l'accès aux richesses minières du Nord. Bien qu'un vingtième seulement de la région septentrionale de la province ait été exploitée jusqu'à présent, on prévoit que la valeur de la production des mines aura atteint, en 1956, le chiffre record de \$440 millions.

L'AGRICULTURE

DANS l'ensemble du pays, les grandes cultures ont été d'un meilleur rapport l'an dernier qu'en 1955. La moisson de blé est évaluée à 537,800,000 boisseaux, chiffre supérieur à celui de l'année précédente ainsi qu'à la moyenne de la période décennale 1946-1955. On relève aussi une augmentation de la production des autres céréales, sauf le maïs et le seigle.

Toutefois, si favorable qu'ait été la dernière saison, l'agriculture ne participe pas à la prospérité générale dans la même mesure que les autres secteurs de l'économie nationale. Il est vrai que l'indice des prix des produits de la ferme s'est relevé depuis un an, mais il est encore loin d'avoir retrouvé le niveau où il se tenait en 1953. Sur la base de 100 pour la période 1935-1939, il était en novembre dernier à 209.2, alors que l'indice des prix des matières industrielles atteignait 248.4.

L'augmentation que les revenus de la classe agricole accusent depuis un an tient en grande partie à la reprise des ventes de blé. Elle n'a guère amélioré que la situation d'une seule catégorie de producteurs. Du reste, malgré l'accélération de nos exportations de blé, la dernière moisson laisse au Canada un report encore plus important qu'il y a un an. Ces stocks seront d'autant plus difficiles à écouler que les Etats-Unis, qui ont aussi des réserves considérables à résorber, recourent à des méthodes de vente qui n'ont rien de commun avec les procédés normaux de la concurrence, telle l'acceptation de devises étrangères comme moyen de paiement. Il est évident que, dans ces circonstances, on ne saurait espérer une hausse prochaine des cours.

FIÈVRE DE CROISSANCE

LE Canada serait de tous les pays celui qui, fait, depuis quelques années, les plus grands progrès. Tout en s'en félicitant, on ne se rend pas moins compte qu'une croissance trop rapide n'est pas sans susciter des tensions inflationnistes.

Au début de 1956, les prévisions d'investissements formaient une somme si considérable qu'il devint évident qu'on ambitionnait de trop faire trop vite, et que la réalisation de tous les projets annoncés excéderait les possibilités des moyens de production. Aussi fallait-il modérer le rythme d'expansion.

La demande croissante de capitaux avait déjà orienté vers la hausse le loyer de l'argent lorsque la Banque du Canada, au moyen d'augmentations successives du taux officiel de réescompte, auquel elle a donné plus tard un caractère mobile, et par son action sur les réserves des banques à charte, vit accentuer le relèvement des taux d'intérêt en vue de faire ralentir la trop grande activité économique.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION DES PRIX

IL y a plus d'un moyen de défense contre la menace d'inflation. La politique d'argent chère et de restriction du crédit ne serait-elle pas plus efficace si l'on prenait en même temps des mesures propres à développer la pratique de l'économie? Les banques à charte, auxquelles est confiée la plus grande partie de l'épargne populaire, en favoriseraient sans doute le progrès en relevant de nouveau le taux de l'intérêt qu'elles versent à leurs déposants.

des dix premiers mois de l'année, soit une augmentation d'environ un milliard 350 millions par rapport à la période correspondante de 1955. Les exportations se sont chiffrées par \$3,967 millions et les importations, par \$4,387 millions. La balance défavorable s'est donc élevée à plus de \$400 millions, à rapprocher de quelques \$360 millions pendant les mêmes mois de l'année précédente.

Ces sont surtout nos ventes de blé et autres céréales, de pétrole, de minerai de fer, de pâtes de bois et de papier-journal, d'outillage, à l'exclusion des machines agricoles, d'avions, d'aluminium et de poisson qui ont contribué au relèvement de quelque \$150 millions qu'accusent nos exportations.

L'accroissement de plus de \$900 millions que présentent nos importations tient surtout aux rapides progrès économiques du Canada qui justifient d'importantes commandes d'outillage ainsi que de matériaux qu'on ne trouve pas au pays ou dont celui-ci ne peut fournir en volume suffisant, comme l'acier. Ces importations iront en diminuant à mesure que passera la présente période d'industrialisation intense. Le développement de nos moyens de production nous aidera ensuite à rectifier graduellement notre balance du commerce. L'extension qu'a prise l'exploitation du sous-sol nous permet déjà d'augmenter nos exportations de minerai de fer, d'uranium, d'amiante, de pétrole et d'autres minéraux, tout en réduisant nos importations de combustibles solides et liquides.

Plus de 67% des échanges du Canada se sont effectués avec les Etats-Unis, soit \$3,497 millions à l'importation et \$2,400 millions à l'exportation. Le solde débiteur de plus d'un milliard, qui en résulte, a été atténué par la balance favorable de notre commerce avec les autres pays, notamment en Europe.

LA RECHERCHE DE DÉBOUCHÉS

L'ÉCONOMIE canadienne a subi, depuis une dizaine d'années, une véritable expansion. Le remarquable accroissement de la population a multiplié la demande d'un grand nombre de produits naturels et d'objets fabriqués. Mais le volume de la consommation

est encore loin de correspondre au développement des moyens de production. Aussi le Canada est-il de plus en plus dépendant des marchés extérieurs. Nous devons écouler au dehors une très forte proportion des produits agricoles et forestiers du pays, proportion qui atteint 66% quant au blé et 93% quant au papier-journal. Il en est de même des minéraux. Nous exportons 99% du nickel, 96% de l'amiante, 84% du minerai de fer et 66% du cuivre tirés de notre sous-sol, ainsi que 87% de l'aluminium fabriqué au Canada.

La grande activité qui règne depuis plusieurs années tient non seulement au rapide développement de l'économie canadienne, mais encore à la vague de prospérité qui a déferlé sur les Etats-Unis et sur plusieurs pays de l'Europe de l'Ouest. Il va sans dire que ce mouvement d'expansion ne saurait se prolonger indéfiniment. Divers indices laissent prévoir qu'il commencera bientôt à ralentir. Il avait pris du reste une telle ampleur que depuis un an, et dans presque tous les pays, les gouvernements ont jugé à propos d'appliquer les freins afin de prévenir ou d'enrayer l'inflation.

L'interruption des livraisons de pétrole du Moyen-Orient s'est produite au moment où l'activité industrielle tendait à fléchir dans les principaux pays de l'Europe occidentale. Ceux-ci devront désormais se procurer aux Etats-Unis de grandes quantités de pétrole et de charbon, ce qui réduira leurs réserves déjà insuffisantes d'or et de dollars. La fermeture du canal de Suez a d'ailleurs d'autres conséquences. Elle entrave les échanges de nations européennes avec plusieurs pays à l'exportation. L'augmentation des prix de diverses matières premières, et elle entraîne la rareté des navires de commerce et partant la hausse des tarifs de transport maritime.

Ainsi, le commerce d'exportation du Canada, qui tient un rôle de plus en plus important dans l'économie nationale, se trouve en présence de marchés extérieurs où la demande aura été ramenée à des proportions plus normales, et dont plusieurs seront contraints de restreindre leurs importations. La recherche de débouchés est sans doute aujourd'hui l'un des problèmes les plus urgents.

PERSPECTIVES

L'ANNÉE qui commence offre des perspectives favorables, mais il faut se garder toutefois de l'optimisme irraisonné qu'une longue période de prospérité est susceptible d'engendrer. Le Canada ne saurait se dissocier des autres pays. Or la situation mondiale présente tant de sujets d'incertitude et d'interdépendance des nations est aujourd'hui si étroite, qu'il importe plus que jamais d'user de vigilance et de circonspection dans la conduite de ses affaires.

NOUVEAUX PROGRÈS DE LA BANQUE

Le gérant général, M. Ulric Roberge, expose les résultats des opérations de l'exercice écoulé et signale que les profits, les prêts commerciaux et les dépôts d'épargne sont plus élevés que jamais.

Les résultats du dernier exercice font ressortir d'importantes augmentations aux deux postes principaux du bilan: les dépôts d'épargne et les prêts courants et escomptes. Ces nouveaux progrès se sont traduits par un accroissement des profits qui en a porté le montant au chiffre record de \$3,896,621, contre \$3,585,089 l'année précédente, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel ainsi que des affectations aux réserves latentes. Ils sont l'équivalent de \$2.71 par action, à rapprocher de \$2.29 en 1955.

Les profits ont été répartis comme suit: provision pour impôts, \$1,375,000, contre \$1,381,124 en 1955; amortissement des immeubles sociaux, \$624,521, à rapprocher de \$599,925 dividendes, \$1,051,900 à comparer avec \$875,000, et une somme d'un million de dollars a été portée au Fonds de réserve, laissant au compte des Profits et Pertes un solde créditeur de \$724,167.

Les dépôts forment un total de \$618,608,806. Au cours de l'exercice, les dépôts des gouvernements ont fléchi de \$5,154,658 et les "autres dépôts", de \$20,977,812. Ce dernier poste comprend les dépôts courants, lesquels sont sujets à de larges fluctuations. C'est ainsi que, du 31 octobre 1955 à la même date l'an dernier, les dépôts courants, dans l'ensemble des banques à charte, ont été réduits de \$3,924 millions à \$3,846 millions. La baisse des dépôts de cette catégorie, que nous venons de signaler, a d'ailleurs été si bien compensée par la progression des dépôts d'épargne de particuliers que la diminution du total des dépôts se trouve ramenée à \$311,235. Les dépôts d'épargne de particuliers, qui accusaient l'année précédente un gain de plus de 26 millions et demi, ont encore augmenté de \$25,936,142 au cours du dernier exercice. Ils s'élevaient à \$397,989,419.

L'actif total de la Banque s'établit à \$643,514,380, à rapprocher de \$644,995,474 au 30 novembre 1955. Le bilan fait ressortir une grande liquidité. Les disponibilités de caisse, en augmentation de \$3,445,902 depuis un an, se chiffrent par \$105,523,280 et sont l'équivalent de plus de 17% du passif envers le public, contre 15.78% à la clôture de l'exercice antérieur. L'actif rapidement réalisable se totalise par \$314,484,428, à comparer avec \$347,178,764 il y a un an, et représente 50.73% du passif envers le public, à rapprocher de 58.84%. La diminution de l'actif rapidement réalisable tient à la politique de restriction du crédit que pratique la Banque du Canada et qui contraint les banques à charte d'affecter à des prêts courants une partie de leurs placements.

Les prêts courants et escomptes, qui s'élevaient à \$27,663,509 au cours de l'exercice, ont augmenté de \$307,986,134. Le montant des prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi sur l'habitation est passé, d'une année à l'autre, de \$7,130,165 à \$11,322,582. La valeur du portefeuille-titres de la Banque ressort à \$206,481,619, contre \$236,883,325 au 30 novembre 1955.

Hé l'ami! Pour te remonter... prends une Brading... la bière robuste!

BRASSÉE AU RALENTI
AU GOÛT DU QUÉBEC

BRADINGS
Alle
FABRICATION SYNDICALE

163F

CHEZ LES MEMBRES DU JEUNE COMMERCE

Les membres du Jeune Commerce de notre Ville se réunissent en assemblée ordinaire, lundi soir au sous-sol de l'Eglise Ste-Agnès. Le président de cet organisme M. Yves Comtois, présidait la réunion à laquelle assistaient encore: MM. Prosper Bouchard, 1er vice-président, Jean-Luc Dion, 2e vice-président, J.-B. Dion, trésorier, Philippe Bureau, secrétaire, Paul Lachapelle, président ex-officio, Jean-Marie Fortier, Luc-Lin Bourque, Wilfrid Boulet, Armand Audet, Benoit Bureau, Anatole Bouffard, Clément Martel, Ernest Leclerc, Jean-Claude Gagnon, J. Arthur Poulin, Guy Legendre, Lucien Beaulé, Simon Blais, Roger Dumas, Jean-François Bouchard, Herman Grondin, J.-Baptiste Durand, Laval Gosselin, Louis Olivier, Guy Lessard, Benoit Rodrigue, Roger Fontaine, Roméo Dostie, Evariste Roy Eugène Dostie, Jos. Lacroix, Jean-Marie Blais, Rolland Ruel, Fernand Garant, le Docteur Georges - Edouard Durand, Albert Trudel, Gilles Desbiens, Normand Vaillancourt, Clément Garant, Gaston Huot, Henri-Paul-Campeau et Claude Blais.

M. Simon Blais récite la prière. M. Herman Grondin lit le Credo du Jeune Commerce. On constate que les avis de convocation ont été envoyés selon les règlements, qu'il y a quorum et on prend connais-

REMERCIEMENTS

Je crois devoir remercier, par la voix de l'"ECHO de Frontenac", toutes les nombreuses personnes qui ont bien voulu m'accorder leur encouragement à l'occasion des fêtes. Je me suis efforcé d'offrir à toutes celles qui m'ont favorisé, la plus complète satisfaction et je me propose de continuer à tous, ce bon service.

EMILIEN BLAIS

AVICULTEUR
Lac-Mégantic

REMERCIEMENTS

Nous remercions très sincèrement, par la voix de l'"ECHO de Frontenac" toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont accordé leur précieuse collaboration à l'occasion de l'incendie qui a visité notre demeure. Ces remerciements vont d'une manière spéciale au chef Jean Ste-Marie, aux autres constables, aux pompiers volontaires ainsi qu'à tous ceux qui les ont assistés dans leur travail. Nous remercions encore avec reconnaissance, toutes les autres personnes qui ont bien voulu sympathiser avec nous dans notre malheur.

WE THANK YOU

We, Mr and Mrs Jean-Luc Hamel, wish to express our greatest thanks to you Mr Charlie Morrison, for the wonderful way you helped to save our home - our home from being destroyed by fire, at 4 o'clock in the morning, on January 4th. Again and again Mr Morrison, we thank you, and may God bless you, your family and your home.

O'Keefe

Cherchez-vous une bière douce?

La bière O'Keefe est spécialement brassée avec du houblon sans graines, pour plaire aux goûts modernes. A votre prochain achat de bière, recherchez le chevalier O'Keefe sur l'étiquette — votre assurance d'une bière douce de qualité exceptionnelle.



O'Keefe... LA BIÈRE DOUCE!

d'un fils; des vœux de prompt rétablissement sont dirigés vers le fils de M. Jean-Paul Durand, souffrant des suites d'un accident dont il a été victime dans une chute; M. Yves Comtois ajoute d'autres vœux de bons souhaits de rétablissement chez ceux dont les noms n'ont pas été donnés, mais que la maladie a pu éprouver en ces derniers temps; il adresse des félicitations à l'occasion des naissances, autre que celle déjà connue.

Comité de recrutement M. Jean-Claude Gagnon, son président fait rapport qu'à date le Jeune Commerce compte 96 membres; qu'il a en main \$85.00 à remettre au trésorier pour être déposé à la banque.

Au comité industriel, M. Joseph-Arthur Poulin, fait rapport qu'au sujet de la lumière à être installée au panneau-réclame à l'entrée de la Ville, il rencontrera M. Alfred St-Laurent, électricien de la Ville, pour lui demander de bien vouloir exécuter ce travail tôt ce printemps. Il parle du botin industriel dont une distribution d'exemplaires a été faite séance tenante chez les membres. On fait remarquer que les personnes désireuses de se procurer le botin et qui ne font pas partie du Jeune Commerce, peuvent s'adresser à la pharmacie de M. Yves Comtois ou chez M. Roméo Dostie, soulignant que le prix de l'exemplaire est de \$1.50. Monsieur Poulin fait remarquer que ce projet est une présentation du Jeune Commerce, et il rappelle ce que contient le volume en question.

Le président Comtois dit que dans le Jeune Commerce, on a le droit de s'assurer les services d'un aviseur-legal et il suggère à ces fonctions M. Luc-Lin Bourque; la suggestion est acceptée par une résolution qui a pour proposeur M. Joseph-Arthur Poulin, secondée à l'unanimité. Adopté. M. Bourque remercie, déclarant qu'il lui fait plaisir d'accepter la tâche qu'on veut bien lui confier.

Au comité des loisirs, M. Louis Olivier, son président, parle de l'organisation qui a été faite à l'occasion des Fêtes en coopération avec la Légion Canadienne; érection d'un arbre de Noël dans les salles des Chevaliers de Colomb; réception faite aux enfants dont le nombre a atteint 180; au point de vue financier, Monsieur Olivier dit que la dépense n'atteint pas la somme qu'il avait prévue et il donne un aperçu de ce que cette organisation a coûté; suivent les autres rapports où les activités ont été moins nombreuses dans ces derniers temps les affaires municipales. M. Jos. Lacroix président, la publicité, M. Jean-Luc Dion, son président.

M. Yves Comtois parle du programme "Chez Nous" à la télévision, rappelant qu'il a été annoncé que la Ville de Lac-Mégantic figurerait la semaine prochaine à cette émission; que le réalisateur devait arriver chez nous mardi, le 15 alors qu'il s'assurera les photographies et les renseignements nécessaires.

Au comité d'Université Populaire, M. Luc-Lin Bourque son président, dit comment est formé ce comité soit de MM. Joseph-Arthur Poulin, Paul Lachapelle, Philippe Bureau, Roméo Dostie, Louis Olivier, et de lui-même. Ce dernier parle du souper-causerie qui a eu lieu dimanche dernier, événement dont nous donnons, cette semaine même un rapport complet dans l'ECHO de Frontenac. M. Olivier fait connaître en détails le rapport financier de cette organisation. Au comité de pratique oratoire, le président M. Guy Lessard, dit que les activités ont été considérablement réduites à cause des cours de personnalité, qui sont venus s'ajouter au programme du Jeune Commerce. Monsieur Lessard dit qu'il s'agit de faire le choix d'un représentant qui serait appelé à prendre part au tournoi régional d'art oratoire, qui aura lieu le 6 avril, comme par les années passées. Il parle des avantages offerts à la personne qui rapportera le ski à: RITA VADDES cours d'art oratoire dans le CHON, R. R. No 2, Tél.: 658-W-1, passé et il invite les membres à s'intéresser nombreux aux prochains cours, au sujet desquels il donnera plus de détails. Il y a un moment de détente en naise dans la cave, situé à 47 rue causant amicalement.

A la reprise des délibérations, BLAIS, 47/2 rue Lemieux, Tél.: 604-R, Lac-Mégantic.

Benoit Rodrigue est le président, à faire son rapport. Monsieur Rodrigue dit qu'on est à organiser un deuxième Road-e-o pour les jeunes gens de moins de 21 ans. Il s'agit de faire remarquer Monsieur Rodrigue, de s'assurer un concurrent et ce, pour le 15 Mlle M. A. BERNIER, 46 rue Laval, qui sera appelé à figurer au concours provincial d'abord, en juin, et puis en final les 12-13 et 14 juillet. Il fait remarquer qu'il y a des bourses pour \$1750.00 et que chaque année, il y a des prix à gagner pour les meilleures six chambres qui ont le plus travaillé

au comité de sécurité.

Il est ensuite question de faire leur courtoisie dont fait preuve les constables dans les rues de notre ville, à l'endroit de la population et dans l'intérêt de la sécurité publique. Adopté.

On a discuté et décidé un léger amendement à la constitution; il se rapporte à la date du paiement de la contribution annuelle, laquelle est fixée au 15 septembre par la constitution, et qui sera, désormais, le 15 juin. Une résolution est passée à cet effet, proposée par M. Jean-Claude Gagnon, secondée par M. Albert Trudel et elle est adoptée.

M. Prosper Bouchard dit que des représentants du Jeune Commerce, MM. Yves Comtois, Paul Lachapelle et lui-même sont allés rencontrer le maire de notre ville, la semaine dernière au sujet de la construction à Lac-Mégantic d'un édifice fédéral. Le projet sera étudié et le Jeune Commerce appuiera fortement tout le bon travail que feront les autorités de la ville pour la réalisation de ce projet.

M. Yves Comtois parle de l'organisation possible d'un comité de construction dans les rangs du Jeune Commerce et dont le but sera d'étudier les possibilités de construire de nouvelles maisons à Lac-Mégantic, comment construire, bref obtenir et fournir tous les renseignements possibles dans ce domaine. Une première résolution est passée à l'effet de savoir si la chose était acceptée par les membres. M. Lucien Beaulé s'est fait le proposeur de la résolution, qui a eu pour second M. Jean-Claude Gagnon et qui a été adoptée, sans opposition. Trois membres sont désignés aux fins de s'occuper de trouver les membres devant faire partie du dit comité, ce sont MM. Lucien Beaulé, Luc-Lin Bourque et Roméo Dostie.

Le président a remarqué la présence de trois aspirants-membres dans la salle, dans les personnes de MM. Laval Gosselin, Roger Dumas et du Docteur Georges-Edouard Durand.

M. Joseph Arthur Poulin parle de la force constabulaire à Lac-Mégantic; il loue le bon travail de nos constables et suggère qu'une résolution de félicitations soit adressée aux autorités municipales à ce sujet; il est donc proposé par Monsieur Poulin, secondé par M. Albert Trudel, qu'une lettre de félicitations soit envoyée aux au-

torités policières municipales pour le choix de l'homme du mois et M. Evariste Roy suggère le nom de M. Albert Trudel, lequel dit-il a fait beaucoup pour le Jeune Commerce comme dessinateur-décorateur et de diverses autres manières. Une résolution est passée ayant pour proposeur M. Evariste Roy qui est secondé à l'unanimité. Adoptée.

Il est proposé par M. Clément Garant, secondé par M. Fernand Garant, qu'une lettre de félicitations soit adressée par le Jeune Commerce à M. Paul-Emile Cléche, président de Megantic Manufacturing qui vient d'être réélu président de l'Association Forestière de la province de Québec. Adopté.

M. Armand Audet suggère l'organisation d'une "sleigh-ride" chez les membres du Jeune Commerce ou encore, des tours de trains sauvages. La majorité des membres semblent favorables à l'autre genre de randonnée. M. Audet est chargé de rencontrer M. Olivier, président du comité de loisirs, si les membres sont réellement intéressés et de déterminer avec lui le choix du sport en question.

Le docteur Durand attire l'attention des membres sur un événement historique assez important, celui de l'union des deux municipalités Ste-Agnès et Lac-Mégantic lequel datera bientôt de 50 ans; il demande s'il ne serait pas à propos d'organiser quelque chose de spéciale à cette occasion. M. Louis Olivier est chargé de rencontrer Monsieur le docteur Durand à ce sujet, et de s'occuper de la chose.

Le président esquisse un rapport du mois écoulé et comme il n'y a pas d'autre question, la séance prend fin sur proposition de M. Lucien Beaulé, que seconde M. Anatole Bouffard et qui est adoptée.

Une courte représentation cinématographique offerte par M. Jos. Lacroix, et le goûter habituel complètent cette soirée intéressante et pratique du Jeune Commerce.

M. Aimé Morin est réélu maire de St-Ludger

(DNC) — Nos félicitations à M. Aimé Morin, maire sortant de charge du village de St-Ludger, que les contribuables de cette municipalité viennent de réélire pour un terme nouveau et ce par acclamation. Voici les noms des conseillers de cette même municipalité: MM. Benoit Dallaire, industriel, Paul Lacroix, restaurateur et Adrien Cléche, électricien.

Nos félicitations aux élus et nos vœux de succès dans l'exercice de leurs importantes fonctions.

Annonces classifiées

BUREAU ET LOGEMENT A POUSSINS BRAY: Poulettes, LOUER: Chauffés, situés au rez-de-chaussée, en face du Bureau de POSTE. S'adresser à: Téléphone 106, Lac-Mégantic. J. 26

MAISON A VENDRE: J'ai plusieurs maisons situées dans la ville de Lac-Mégantic, dont une de 4 logements, rue Laval, au prix de \$25,000; une terre située dans Stanstead, avec 25 vaches à lait, tracteur tout équipé et plusieurs autres propriétés dans la ville. Coupe de bois sur la terre de M. Napoléon Laflemme de Ste-Cécile. Si vous voulez vendre, acheter ou échanger votre propriété, je suis à votre entière disposition pour tous renseignements, prix et conditions. Adressez-vous à: FERNANDO BOULANGER, agent s'immeubles, 29 rue St-Laurent, Tél.: 695-M, Lac-Mégantic. Oct. 11 - j.n.o.

UN SKI A ÉTÉ PERDU: Un ski a été perdu mercredi le 9 janvier, sur la route lieu le 6 avril, comme par les années passées. Il parle des avantages offerts à la personne qui rapportera le ski à: RITA VADDES cours d'art oratoire dans le CHON, R. R. No 2, Tél.: 658-W-1, passé et il invite les membres à s'intéresser nombreux aux prochains cours, au sujet desquels il donnera plus de détails. Il y a un moment de détente en naise dans la cave, situé à 47 rue causant amicalement.

LOGEMENT A LOUER: Logement de 5 appartements, chambre, salle de bain complète, moderne, fournissant un moment de détente en naise dans la cave, situé à 47 rue causant amicalement. Lemieux. S'adresser à HERMAN BLAIS, 47/2 rue Lemieux, Tél.: 604-R, Lac-Mégantic. Janv. 10-17-24 P.

LOUER ET A VENDRE: Commerce à louer, confection pour jeunes gens de moins de 21 ans. Il s'agit de faire remarquer Monsieur Rodrigue, de s'assurer un concurrent et ce, pour le 15 Mlle M. A. BERNIER, 46 rue Laval, qui sera appelé à figurer au concours provincial d'abord, en juin, et puis en final les 12-13 et 14 juillet. Il fait remarquer qu'il y a des bourses pour \$1750.00 et que chaque année, il y a des prix à gagner pour les meilleures six chambres qui ont le plus travaillé

POELE A VENDRE: Poêle à bois, marque "Bélangier", émaillé et blanc, à vendre. S'adresser à HERMAN BLAIS, 47 rue Lemieux, B, 5130 St-Hubert, Montréal. Janv. 10-17-24

POELE A VENDRE: Poêle à bois, marque "Bélangier", émaillé et blanc, à vendre. S'adresser à HERMAN BLAIS, 47 rue Lemieux, B, 5130 St-Hubert, Montréal. Janv. 10-17-24

POELE A VENDRE: Poêle à bois, marque "Bélangier", émaillé et blanc, à vendre. S'adresser à HERMAN BLAIS, 47 rue Lemieux, B, 5130 St-Hubert, Montréal. Janv. 10-17-24

POELE A VENDRE: Poêle à bois, marque "Bélangier", émaillé et blanc, à vendre. S'adresser à HERMAN BLAIS, 47 rue Lemieux, B, 5130 St-Hubert, Montréal. Janv. 10-17-24

POELE A VENDRE: Poêle à bois, marque "Bélangier", émaillé et blanc, à vendre. S'adresser à HERMAN BLAIS, 47 rue Lemieux, B, 5130 St-Hubert, Montréal. Janv. 10-17-24

M. J. A. Poulin est élu maire de St-Samuel

(DNC) — Un nouveau maire vient d'être élu dans la paroisse St-Samuel du comté de Frontenac. C'est M. J. A. Poulin qui a été appelé à succéder au maire sortant de charge M. Omer Beaudoin, qui a exercé ces fonctions durant deux termes. Cette année, le maire sortant n'a pas exprimé le désir de revenir à la charge, pour cause de santé, nous informe-t-on.

Les conseillers actuellement en fonctions dans cette paroisse sont MM. Antoine Lessard, succédant à M. Roger Rosa, M. Hervé Beaudoin remplaçant M. Alfred Gagnon, M. Camille Couture au siège de M. Albert Couture. Voici les noms des conseillers dont le mandat n'est pas encore expiré: MM. Wilfrid Boulet, Phidime Jacques et Henri Thérien.

Avec nos félicitations aux élus et nos vœux de succès au maire et aux conseillers de cette paroisse de notre région.

Chronique Policière

(suite de la 1ère page)

véhicule, après la période de stationnement légale en tout endroit d'une rue ou un compteur est installé, constituera une infraction à ce règlement et sera puni tel que ci-après stipulé.

ARTICLE 8: Les camions commerciaux, pourront stationner dans les zones de stationnement pour le chargement ou le déchargement des marchandises, sans déposer de monnaie dans les compteurs, pour une période de 15 minutes. Si un camion ou voiture de livraison y stationne plus de 15 minutes, le transgresseur recevra un billet pour une infraction et l'amende régulière sera imposée;

ARTICLE 11: Commet un acte illégal et une infraction aux dispositions de ce règlement, toute personne qui mutile, endommage, détériore, ouvre ou délibérément casse, détruit ou rend autrement inutilisable, enlève ou s'approprie tout compteur de stationnement installé d'après les dispositions de ce règlement.

ARTICLE 14: Les pièces de monnaie de 5 sous ou de un sou, dont la déposition est requise dans les compteurs, tel que prévu par ce règlement, sont levées et imposées à titre d'honneur devant servir à défrayer le coût de la réglementation et du contrôle adéquat de la circulation sur les rues publiques, ainsi que le coût de la surveillance et de la régularisation du stationnement de véhicules dans la zone créée par les présentes et à couvrir le coût de l'achat, location, acquisition, installation, opération, entretien, surveillance, régularisation et contrôle des compteurs de stationnement décrites dans les présentes.

Ne touchons pas à ces barils

On constatera que depuis quelques jours des barils ont été à demi enfoncés dans la glace de notre lac afin de favoriser l'alimentation d'eau au département du feu advenant un incendie considérable ou encore le cas où des bornes-fontaines pourraient être gelées ou en mauvais état. C'est à la suggestion de l'échevin René Paré, président du comité de police et du feu que cette précaution a été prise et nous la trouvons fort louable. Quatre barils sont ainsi introduits dans la glace, à 15 pieds du bord, l'un en face de la rue Kelley, un autre face à la rue Millette, un autre face à la rue Stearns, enfin le quatrième dans Notre-Dame de Fatima, près de la Cie Torpedo. Un drapeau rouge indique la présence de ces barils et les chefs de police demandent la coopération de tous pour qu'aucun d'eux ne soit ou touché, ou brisé, ou encore qu'on se garde bien, particulièrement chez les enfants, d'aller jouer autour de ces barils, qui assureront désormais, en cas de besoin, quatre jets d'eau considérables.



Programme du 20 au 26 jan. incl.

Dimanche, Lundi

Version française en couleurs
James Stewart, June Allyson

LA ROMANCE INACHEVÉE

— oOo —

Carlo Michi

VERS L'ABIME

Mardi, Mercredi, Jeudi

VISTAVISION EN COULEURS

Rusalind Russell, Fernando Lamas

THE GIRL RUSH

Comédie — News

Vendredi, Samedi

Version française

Paul Christian, Paula Raymond

LE MONSTRE DES TEMPS PERDUS

— oOo —

Sterling Hayden, Yvonne de Carlo

SHUTGUN

en couleurs